VILLE DE

Chaumes en-Retz

DOSSIER SPÉCIAL

Fonctionnement des salles et vie associative

P. 16

mairie@chaumesenretz.fr

Bulletin municipal n° **8** // **décembre 2017**

RETOUR EN IMAGES - SOMMAIRE

4 octobre – Repas des aînés
Comme chaque année, ce repas a rassemblé près de 200 personnes à la salle Ellipse.

6 octobre – Inauguration du Parc de la Blanche
Cette journée a été l'occasion d'inaugurer officiellement la salle de convivialité baptisée « Maison du Pays'âges » !

14 octobre – Concert Rock En Chaumes
C'était la 2e édition du concert rock proposé par Chem'loisirs ! Les groupes « On Hair », « Ayers » et « Tuxory » se sont produits.

15 octobre – Salon du livre jeunesse
3e édition organisée par l'Amicale laïque. Les élèves de CM de l'école Jean Monnet ont pu présenter leurs réalisations.

11 novembre – Commémoration de l'armistice
A La Sicaudais, la cérémonie s'est déroulée en présence d'élus et des membres du CME.

19 novembre – Portes-ouvertes au «marque-page»
Les bénévoles ont offert aux visiteurs une lecture à voix haute sur le thème de l'exposition « les secrets de cuisine ».

p. 4 CONSEIL MUNICIPAL

p. 6 VIE MUNICIPALE

p. 16 DOSSIER SPÉCIAL

p. 19 C'EST NOUVEAU

p. 21 VIE ASSOCIATIVE

p. 28 INFOS DIVERSES

CHAUMES-EN-RETZ n° 8, bulletin municipal - Directeur de la publication : Georges LECLEVE - Rédactrices en chef : Karine FOUQUET, Catherine DEBEAULIEU - Conception et mise en page : mairie de Chaumes-en-Retz, service communication - Impression en 3300 exemplaires : Imprimerie NEWDIFF, St Hilaire de Chaléons – Couverture : **salle Ellipse**, **salle du Plan d'eau**, **salle des Tamaris**, **forum des associations 2017**.

Mes chers concitoyens.

*L'année 2018 pointe son nez, **j'en profite pour vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2018**. 2017 aura surtout été marquée par l'élection présidentielle dans notre pays. C'est toujours un événement avec sans doute, cette fois, l'expression d'un désir fort de changement. Cette mandature nous en apportera-t-elle des preuves concrètes ou pas ? Je ne saurais vous le dire. Le point capital reste le chômage qui, nous l'attendons tous, devrait diminuer. En tout état de fait, la société change à grands pas. Matériellement, nous devons maintenant gérer notre vie quotidienne, suivre nos dépenses, passer nos commandes diverses, déclarer nos impôts, obtenir la plupart de nos papiers administratifs, etc., par internet. Ce n'est pas facile pour tout le monde, aussi **la mairie reste-t-elle à votre disposition pour vous renseigner**.*

*Le **développement important d'éoliennes**, en mer comme sur terre, telles que les **5 prévues sur le secteur de Chéméré d'ici 3 ans**, de panneaux photovoltaïques, de voitures et vélos électriques, incontestablement, ouvre la porte d'une nouvelle ère.*

*De profondes réflexions autour de la **prise en charge des malades** (consultation par internet), des personnes en difficulté, des personnes âgées (maintien à domicile), entraînent un remodelage de l'organisation que nous avions vécue jusqu'à maintenant. L'enseignement se modifie considérablement, dans le primaire comme dans le secondaire, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies. Par ailleurs, sans doute allons-nous **revenir à la semaine de quatre jours dans nos écoles**, dès la rentrée en septembre 2018. Nous avions pourtant réussi la mise en place d'activités, qui étaient un plus pour nos chers enfants, avec le personnel très investi et très motivé. Les réflexions sont en cours, mais la décision sera prise en mars par l'inspection académique pour notre secteur.*

Notre commune et la communauté Pornic Agglo Pays de Retz continuent de régulariser la mise en forme de leur fonctionnement, et harmonisent les différences de réglementation et de statut entre les deux communes historiques et les deux communautés de communes d'origine. Un travail très constructif et conséquent tout au long de l'année 2017 a déjà fortement façonné l'avenir. L'année 2018 va prolonger cet engagement que nous avons pris pour créer cette belle unité qui nous anime tous et perdurera jusqu'à la fin du mandat. Toutes les informations, les décisions, prises en conseil municipal et en conseil communautaire, sont accessibles sur les sites internet de ces deux instances. Beaucoup d'entre vous s'y réfèrent et je vous invite à le faire régulièrement.

*Au travers de mon petit tour d'horizon ainsi brossé, il n'y a pas de pessimisme dans mes propos mais plutôt l'expression d'un ressenti du moment qui doit nous inciter à **prendre conscience des bouleversements des habitudes qui nous attendent à brève échéance**. C'est dans ce contexte plein d'espoir, d'attente, d'adaptation et de crainte peut-être, tout à la fois, que je vous renouvelle tous mes vœux de bonne et heureuse année. Je souhaite vivement que chacun d'entre vous puisse trouver l'épanouissement qu'il espère, qu'il soit jeune ou moins jeune. La santé reste l'élément moteur pour construire tout projet, aussi je formule le vœu que la maladie vous oublie et que vous soyez pleinement heureux.*

BONNE ANNÉE À VOUS TOUS !

Joseph LAIGRE, Maire délégué d'Arthon en Retz

Chère Calmétienne, cher Calmétien.

Voilà une année de passée, elle a été marquée par 3 scrutins successifs qui ont redessiné l'offre politique de notre pays. Et maintenant… des décisions fortes sont attendues. Elles doivent permettre à notre pays de redevenir dynamique, de limiter notre endettement devenu chronique depuis les années 70, de remettre le travail au centre de nos préoccupations et de libérer les initiatives créatrices d'emplois.

***Pour notre commune, plusieurs événements se sont déroulés depuis la rentrée de septembre** :*

- *La première **journée de l'histoire** a été l'occasion de découvrir les richesses historiques de notre territoire.*
- *La magnifique journée du **Forum des associations** avec son corollaire l'**accueil des nouveaux résidents** qui ont pu découvrir la commune en bus.*
- *Les choix se profilent et nous avons souhaité vous rencontrer lors de 3 réunions intitulées « **à la rencontre des habitants** », ce fut l'occasion d'échanges constructifs malgré une faible participation.*
- *En présence de la vice-présidente départementale au vieillissement et aux personnes âgées, de la conseillère régionale, du conseiller départemental et de nombreux élus, accompagnés par les dirigeants d'Espace Domicile et de l'Adapei, **l'inauguration du Parc de la Blanche,** village des logements intermédiaires, s'est magnifiquement déroulée sous un soleil radieux. Bienvenue à nos neufs nouveaux locataires. Maintenant l'animation des seniors autour de la maison du Pays'âges va se mettre en place. Réservons le meilleur accueil à Damien Mellerin et participez nombreux à ses séances d'animation.*
- *Rendons une visite au cimetière de Chéméré, largement transformé et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Nouveaux portails à ouverture programmée, revêtement en asphalte, engazonnement, les visiteurs de la Toussaint ont apprécié.*

*L'année 2018 arrive, c'est l'occasion de se projeter dans l'avenir et de souhaiter à chacun d'entre vous un avenir serein, une santé florissante. Je souhaite à chacune et chacun une année 2018 pleine d'espoir, qu'elle vous apporte bien des satisfactions. Pour notre commune, 2018 sera un moment de grands chantiers qui se poursuivront jusqu'en 2019 : **la remise en état de l'église Saint-Martin, la construction d'une halle raquettes, l'aménagement de la bibliothèque « rue des Écoliers », l'agrandissement de la mairie principale, la mise en route de la sécurisation des villages** et bien d'autres travaux de moindre importance déjà en cours.*

L'équipe municipale continuera sa réflexion sur les modes de déplacements et sur les aménagements commerciaux à prévoir. Vous serez sollicités pour y participer. Je vous encourage à parcourir les articles aussi divers que riches de renseignements.

JE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET VOUS ADRESSE TOUS MES VŒUX DE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018, DANS L'ATTENTE DE VOUS RENCONTRER LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU 13 JANVIER.

Georges LECLEVE, Maire de Chaumes-en-Retz

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE

Pornic Aggio Pays de Retz - Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts, une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) doit être instituée dans chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU).
La CLECT est chargée d'évaluer le montant des charges transférées des communes vers l'EPCI afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation (AC) versée par la communauté à ses communes membres.
Il appartient donc désormais à la commune de se prononcer sur les transferts de charges évalués par la CLECT pour l'année 2017 par délibération du conseil municipal, avant le 13 octobre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de notification du rapport par le Président de la CLECT.

Le conseil municipal, par 39 voix pour et 1 abstention valide le rapport 2017 de la CLECT de la communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz ».

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz - Convention relative à l'opération "Schéma directeur modes doux"

Dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges de l'étude "schéma directeur modes doux" du PETR du Pays en 2016, il est apparu opportun, afin de montrer la cohérence du maillage en liaisons douces à différentes échelles territoriales et dans le but de répondre aux demandes des communes, de proposer aux EPCI la désignation de communes pilotes bénéficiant de cette prestation, volontaires pour porter fortement une politique en faveur de la mobilité douce. La commune de Chaumes-en-Retz s'était portée volontaire.
Cinq communes pilotes ont ainsi été désignées : Chaumes-en-Retz, Pornic, Saint-Brévin-les-Pins, Saint-Mars-de-Coutais et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. La commission mobilité et déplacements suggère que la participation financière des communes concernées soit proportionnelle à leur poids démographique, à savoir 0,66 € par habitant. Sur la base de la population légale au 1er janvier 2014, le montant de la participation de la commune s'élèverait à : 4 353 €.

Le conseil municipal approuve la proposition de contribution financière présentée ci-dessus , et autorise le maire ou son représentant à signer la convention relative à l'opération "schéma directeur mode doux" entre le PETR du Pays de Retz et la commune.

Vente de parcelles communales cadastrées section F n°398, 412, 413, 414 et 415, secteur de Cheméré à la Société FONCIM

Dans le cadre de la construction du lotissement rue de Saint-Hilaire, secteur de Cheméré, la société FONCIM souhaite acquérir les parcelles cadastrées section F numéros 398 (2 700 m²), 412 (1 325 m²), 413 (810 m²), 414 (1 935 m²) et 415 (2 283 m²). La municipalité a négocié avec l'acheteur un prix de 10,00 € le m² nets vendeur.
Le conseil municipal délibère et les parcelles cadastrées section F numéros 398, 412, 413, 414 et 415 seront vendues à la société FONCIM au prix de 10,00 € le m², soit 90 530,00 € au total.

Délibération autorisant le Maire à déléguer sa signature pour les actes de cession au titre des alignements

Le maire expose aux membres du conseil municipal qu'il est fréquemment appelé à signer des actes, lors de diverses mutations, visant à intégrer dans le domaine communal des parties de terrains concernées par les alignements. La procédure pourrait être simplifiée en donnant pouvoir, pour ce type d'actes, aux clercs de notaire.

Le conseil municipal autorise le maire à déléguer à tout clerc de l'office notarial de Maîtres TOSTIVINT-DUVERT-DEVILLE, notaires associés à Pornic, à l'effet de régulariser tous les actes de cession au titre de l'alignement communal moyennant un prix de 0,30 €/m².

Retour sur la motion relative au compteur électrique communicant "LINKY"

Par délibération du 30 juin 2017, le conseil municipal s'est opposé à l'obligation de remplacement systématique des compteurs électriques par des compteurs communicants (de type Linky ou autre) sur la commune.

Par courrier du 24 août 2017, le directeur d'ENEDIS a fait un recours gracieux à l'encontre de cette décision ; arguant de ce que la directive européenne n° 2009/72/CE du 13 juillet 2009, transposée en droit français dans le code de l'énergie, impose à la société ENEDIS la mise en place d'un nouveau système de communication sur sa zone de desserte.
Elle considère donc que la délibération est illégale et demande que le conseil municipal la rapporte. En cas de maintien de cette dernière, ENEDIS se réserve le droit d'agir en contentieux.
De plus, par courrier du 5 courant, Madame la sous-préfète demande que soient précisés le caractère de vœu de la délibération précitée ainsi que l'absence de mesures d'exécution visant à empêcher l'installation des compteurs, ces décisions seraient alors considérées comme illégales.
Après délibération, le conseil municipal précise que sa délibération du 30 juin 2017 est un vœu et est dénuée de volonté d'édicter, subséquemment, des mesures d'exécution visant à empêcher l'installation des compteurs en cause.

Subvention - Solidarité avec les victimes de l'ouragan IRMA

Le maire demande aux conseillers municipaux s'ils veulent témoigner de leur solidarité avec les victimes de l'ouragan IRMA.

Le conseil municipal décide de voter une subvention de 500,00 € au « Secours Populaire » qui sera affectée à la reconstruction des écoles de ces îles.

Questions diverses

●Madame PORCHER dit que le marché se porte bien : le viticulteur quitte mais un boulanger bio et un apiculteur devraient s'installer en 2018. Les commerçants participent volontiers à la vie communale.

●Madame CROM rapporte le démarrage de la campagne d'épandage de boue et fait le bilan de la lutte contre les rongeurs nuisibles :
- sur Arthon, 4 piégeurs avec 328 ragondins et 15 rats musqués éliminés ;
- sur Chéméré, 6 piégeurs avec 181 ragondins et 21 rats musqués éliminés.

A NOTER

Prochains conseils municipaux :
● Lundi 12 février
● Lundi 9 avril
● Mardi 29 mai
● Lundi 9 juillet

Les séances du conseil municipal ont lieu à 20h30.

Le Journal des petits conseillers

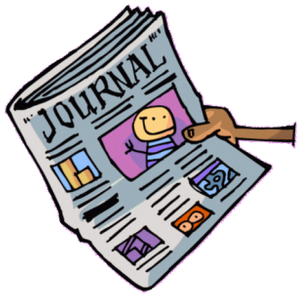

COMMISSION CME DU 30/09/2017

Après une pause estivale bien méritée, le Conseil Municipal des Enfants s'est de nouveau réuni le 30 septembre 2017, en Mairie principale.

Les jeunes conseillers présents ont évoqué les actions menées au cours de l'année 2017 et se sont mis au travail pour les projets 2018. Une autre rencontre a eu lieu **le samedi 18 novembre 2017**, au cours de laquelle la commission « Environnement, cadre de vie et aménagement du territoire » a remis à Monsieur Alain DURRENS, directeur des services techniques, le book réalisé sur l'inventaire des aires de jeux municipales de la commune (photo).

Les jeunes conseillers se sont réunis le **samedi 9 décembre** en présence de Joseph LAIGRE, Maire délégué, pour présenter les nouveaux projets.

Pour 2018...

La commission **culture, animation, sport et vie sociale** souhaite :

- travailler sur des rencontres intergénérationnelles,
- reconduire la rando-vélo « *à la découverte de notre commune* »,
- proposer une action lors de la semaine du goût dans les restaurants scolaires autour des fruits et légumes du monde.

La commission **environnement, cadre de vie et aménagement du territoire** souhaite :

- continuer à travailler sur l'aménagement des aires de jeux,
- suivre le dossier des liaisons douces (pistes cyclables),
- planter un arbre pour le Conseil Municipal des Enfants.

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se présenter auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une ***attestation de recensement*** *puis sera convoqué pour participer à la* ***JDC*** *(Journée Défense et Citoyenneté). Cela est obligatoire pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.*

Procédure pour se faire recenser

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement à la mairie. Il est également possible d'effectuer ces formalités en ligne sur Internet.

Documents à fournir

La personne doit fournir une pièce d'identité et son livret de famille. Elle doit également indiquer son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Délai expiré

Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.

Effets du recensement

Attestation et concours

Lorsque les démarches sont accomplies, une attestation de recensement est remise à la personne. Ce document doit être conservé avec attention, puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le BAC, le permis de conduire, le CAP ou le BEP. En cas d'avis de recensement perdu, vous devez vous adresser au bureau du service national dont vous dépendez. La demande peut être faite par courrier (en joignant une photocopie de votre carte d'identité) ou en vous rendant directement sur place.

Inscription sur les listes électorales et JDC

Le recensement permet également à l'administration de faciliter l'inscription sur les listes électorales ; de convoquer le jeune à la JDC.

25 ans

Lorsque vous atteignez l'âge de 25 ans, vous n'avez plus besoin de l'attestation de recensement pour pouvoir passer les examen

On se PACSE en mairie !

Depuis le 1er novembre 2017, la loi sur la modernisation de la justice a eu pour effet le transfert de l'enregistrement des PACS (Pactes Civils de Solidarité) des tribunaux vers les mairies (loi n°2016-1547 du 18/11/16).

POUR POUVOIR SE PACSER, LES FUTURS PARTENAIRES :

- doivent être majeurs ;
- doivent déclarer une résidence commune ;
- peuvent être Français ou étrangers ;
- être juridiquement capables ;

(sous conditions un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser) ;

- ne doivent pas être mariés ou pacsés ;
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Ensuite, il suffit de se présenter dans une des mairies de la commune (en fonction de son secteur de domiciliation – Arthon ou Chéméré) pour retirer les documents à remplir ainsi que la liste des pièces à fournir.

Après dépôt du dossier complet, un rendez-vous est fixé pour enregistrer officiellement le PACS en présence des 2 partenaires soit :

►en mairie annexe de Chéméré le mardi ou le vendredi de 9h à 12h ;

►en mairie principale le mardi de 9h à 12h ou le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31/12 pour que votre inscription sur la liste électorale de la commune soit prise en compte en 2018.

Formalités

Les formalités d'inscription sur les listes de votre bureau de vote peuvent être remplies soit en vous rendant à la mairie de votre domicile, soit directement sur Internet. Ces démarches peuvent également être réalisées par correspondance lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer. L'électeur peut dans ce cas adresser une lettre de demande d'inscription sur les listes électorales.

Liste des justificatifs

- le formulaire d'inscription (cerfa n°12669) ;
- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation du parent établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui) ;
- pour les personnes souhaitant s'inscrire dans une commune où ils ont une résidence depuis 6 mois : une justificatif de cette durée de résidence ;
- pour les seuls contribuables : un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

Recensement

Un jeune ayant accompli ses formalités de recensement n'a pas à accomplir ces démarches puisqu'il est en principe automatiquement inscrit à compter de ses 18 ans.

Dates limites d'inscription

Pour pouvoir voter en 2018, vous devez être inscrit avant le **31 décembre 2017**.

Dates et périodicité des élections politiques

Élection	Date (ou année)	Durée du mandat	Dernières élections
Européennes	**2019**	5 ans	25 mai 2014
Municipales	**2020**	6 ans	23 et 30 mars 2014
Départementales	**2021**	6 ans	22 et 29 mars 2015
Régionales	**2021**	6 ans	6 et 13 décembre 2015
Présidentielle	**2022**	5 ans	23 avril et 7 mai 2017
Législatives	**2022**	5 ans	11 et 18 juin 2017

ÉTAT CIVIL
INFORMATION

A l'occasion de la naissance d'un enfant, les parents font savoir à l'officier d'état civil s'ils acceptent ou non la publication de la naissance dans la presse. ***S'ils ne le souhaitent pas, cette naissance ne sera pas non plus publiée sur le bulletin municipal.***

NAISSANCES

30/08 : Louna BAHUAUD (A), **20/09** : Owen EPAUD (C), **28/09** : Mathys RICHOU (C), **29/09** : Joey CAUDÉRAN (A), **04/10** : Samuel VAYRAC (A), **20/10** : Louna ROUZIOU (A), **22/10** : Inès GOUY (A), **24/10** : Édouard BIETTE (C), **27/10** : Emy PIGRÉE (A), **28/10** : Gabin BARON (A), **03/11** : Maël HAMBIE (A), **04/11** : Liam ALEZEAU (C), **12/11** : Juliette CLERCIER (C), Marcel MORIN (C), **14/11** : Lyne LEKEUX (C), **15/11** : Manny DA COSTA (C), **19/11** : Laïla LEFÈVRE (LS).

DÉCÈS

08/09 : Jeanne MASSON (LEBLANC) (A), **09/09** : Alice CADORET (LENINAN) (A), **19/09** : Marie LOUERAT (FORCIER) (A), **24/09** : Roseline RENAUD (LANDREAU) (A), **25/09** : Huguette PRAUD (AUDION) (A), **29/09** : Bernard BEAUDET (C), **29/09** : Renée BICHON (MICHAUD) (A), **03/10** : Raymond LE BRECH (A), **11/10** : Marcel BISSIERE (A), **13/10** : Marie-Louise LODÉ, **15/10** : Fabien FOUCHER (A), **17/10** : Georges CHESNEAU (A), **18/10** : Céline LOUËRAT (A), **01/11** : Tim MAUBOUSSIN (C), **20/11** : Jean CHENEAU (C).

MARIAGES

23/09 : Henri FRANK/Marie-Claire LEFEUVRE (C), **23/09 :** Edward KUGLER/Bianca MOLDOVAN (C), **30/09 :** Maël ADAM/Céline PRIN (C).

A : Arthon, C : Chéméré, LS : La Sicaudais

UN ANNIVERSAIRE EXCEPTIONNEL

Paulette et Henri Avenard viennent de fêter leurs noces de palissandre, soit 65 ans de mariage !

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

C'est en présence de Calmétiennes et Calmétiens que s'est déroulée la commémoration de l'armistice du 11 novembre à laquelle participaient, comme chaque année, les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) et les enfants des 6 écoles.

En présence des porte-drapeaux des trois associations d'anciens combattants et des jeunes élus du CME, des gerbes aux monuments aux morts ont été déposées. Georges LECLEVE, Joseph LAIGRE et Anne CROM ont donné lecture du discours officiel du secrétaire d'État aux anciens combattants. Puis, les enfants ont entonné la Marseillaise, certains enfants ont lu des textes des poilus. Au-delà du devoir de mémoire, c'est, ainsi, à une véritable leçon d'Histoire qu'ont pu participer les enfants à travers l'évocation émouvante des anciens disparus à l'occasion des combats de la Grande Guerre. Après ce moment solennel, le verre de l'amitié était offert par la municipalité dans les salles respectives des 3 bourgs.

LE PARC DE LA BLANCHE INAUGURÉ

C'est sous un magnifique soleil que les logements intermédiaires du Parc de La Blanche, le Foyer de l'ADAPEI et la Maison du Pays'âges, ont été inaugurés le 6 octobre dernier.

Ce programme a été réalisé avec le concours d'**Espace Domicile**, mais aussi grâce aux différentes subventions. **La Carsat**, la communauté de commune historique **Cœur Pays de Retz** et le **Conseil départemental de Loire-Atlantique** ont participé à ce beau projet qui n'aurait pu aboutir sans leur soutien précieux.

Beaucoup de personnalités et d'élus de la vie locale se sont déplacés pour assister à cet événement, accompagnés des **clubs des anciens**, des responsables et du président de l'**Adapei**, des occupants du foyer. **Georges Leclève**, maire de Chaumes-en-Retz, a remercié le comité « Défi du Vieillissement » qui depuis 2009 a apporté toute sa disponibilité dans ce beau projet.

Ce sont **9 maisons pour personnes âgées**, **une salle de convivialité** dédiée aux seniors, baptisée la « **Maison du Pays'âges** » et un **foyer d'accueil et d'hébergement de 4 pavillons** pour 16 adultes handicapés qui sont au cœur du programme.

Remerciements à tous ces résidents qui ont chaleureusement ouvert leurs portes afin de faciliter la visite mais aussi à Karen et Tchikala pour leur démonstration de tango argentin proposé et adapté au public senior ainsi qu'aux personnes en fauteuil.

UN ANIMATEUR POUR LA MAISON DU PAYS'ÂGES !

Les anciens aussi auront leur «mercredi» !

Les Calmétiens de 60 ans et plus vont pouvoir se retrouver et passer du bon temps ensemble. La commune a signé une convention avec l'Ehpad St Joseph d'Arthon afin de mutualiser les services de l'animation. La Maison du Pays'âges crée son association dédiée à l'animation !

Damien Mellerin, 30 ans, diplômé d'un BPJEPS, en sera le coordinateur et proposera tous les mercredis des animations diverses et variées aux seniors. Damien est salarié depuis sept ans de la résidence St Joseph, et anime les journées des résidents. Dans le cadre de la Maison du Pays'âges, où son public sera un petit peu plus jeune, Damien attend vos souhaits quant aux animations à proposer. Cela peut-être des jeux, des séances de gym douce, de la photo, de la cuisine, du théâtre, du chant, du jardinage, de la danse, des sorties diverses, culturelles, artistiques, découvrir ou re-découvrir la région…, autant d'idées qui n'attendent qu'à se concrétiser avec vous !

BIEN VIEILLIR À CHAUMES-EN-RETZ, C'EST POSSIBLE, C'EST POUR TOUS LES SENIORS, ALORS VIVEZ ET AMUSEZ-VOUS DANS CETTE MAISON DU PAYS'ÂGES QUI EST LA VÔTRE !

CONNAISSANCE DU MONDE
À L'ÉCRAN, UN FILM - SUR SCÈNE, L'AUTEUR

LA SAISON « CONNAISSANCE DU MONDE » A DÉBUTÉ LE JEUDI 12 OCTOBRE AVEC UNE PREMIÈRE SÉANCE AU CINÉJADE DE SAINT-BREVIN !

Si vous souhaitez participer à une ou plusieurs séances, vous pouvez prendre contact au **02 40 64 27 34** pour organiser un covoiturage ou pour tout autre renseignement.

TARIFS
Plein tarif : 8,80 €
Tarif réduit : 7,80 €

HORAIRE
15h

PROGRAMME DE LA SAISON 2017-2018
- Jeudi 21 décembre : LAOS
- Jeudi 25 janvier : LA PERSE
- Jeudi 22 mars : LE PAYS BASQUE
- Jeudi 12 avril : VIVA ARGENTINA !

DURÉE DE LA SÉANCE
2h environ. Le film commence 1/4 d'heure après la présentation de l'auteur.

Billetterie ouverte une heure avant la séance.

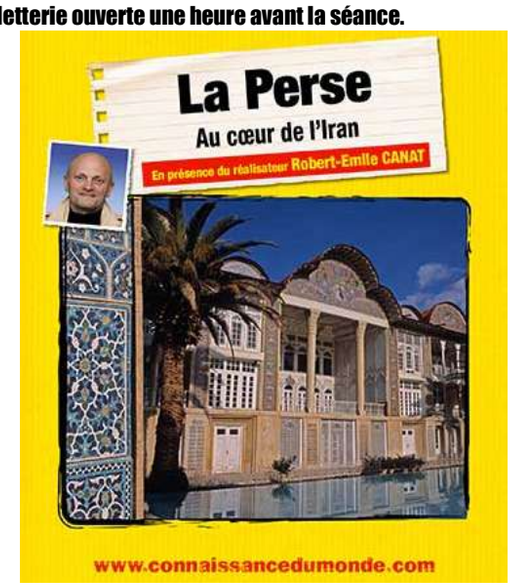

MUTUELLE COMMUNALE

Mercredi 27 septembre et lundi 2 octobre 2017, avaient lieu les 2 réunions publiques d'information sur les mutuelles communales.

La commune de Chaumes-en-Retz, désireuse de venir en aide à sa population, a mis en place la mutuelle communale afin de donner l'accès à une complémentaire santé à ceux qui n'en ont pas ou à ceux qui souhaitent en bénéficier mais dont les moyens ne le permettent pas.

L'idée n'est pas de vous faire « changer » de mutuelle si vous en avez déjà une, mais bien de vous permettre d'adhérer à une mutuelle si vous le souhaitez à des tarifs maîtrisés.

2 acteurs spécialistes en la matière ont été retenus et proposent 3 formules communales à tarif préférentiels.

► **MCRN** (Mutuelle Cheminot Région Nantaise)

► **AXA Assurances**

Pour toute information, question, devis, etc. vous pouvez contacter les conseillers :

MCRN ***(Simon POULAIN, 07 84 12 70 39 ou 02 40 89 22 91, spoulain@mutuellemcrn.fr) sur RDV et permanence tous les 4es jeudi du mois à la mairie annexe de Chéméré de 9h à 12h.***

AXA ***(Romain BARAT 06 45 99 61 46, romain.barat@axa.fr) sur RDV à votre domicile.***

LE REPAS DES ANCIENS 2017

Le mercredi 4 octobre dernier, la municipalité organisait son « repas des anciens ».

Le choix de cette date au beau milieu de la **semaine bleue** est un signe fort de l'engagement de la commune pour ses aînés. Près de 200 personnes ont répondu présent pour ces retrouvailles tant attendues. La journée a commencé en musique avec le Triolet de Retz, venu jouer de l'accordéon afin de donner le ton de la journée. L'apéritif a été offert par le Crédit Mutuel de Chaumes-en-Retz.

Au menu, croustade d'escargots, ballottine de volaille au jus accompagné d'un risotto aux petits légumes, assiette de fromage salade. Un tiramisu clôturait ce déjeuner très apprécié par tous et préparé avec soins par AMC Traiteur.

Le service a été effectué avec bienveillance par quelques conseillers municipaux et quelques membres du conseil des sages, qui se sont découverts pour l'occasion des talents de serveurs et même de conteurs d'histoires…

Messieurs les maires n'ont pas failli à leur devoir, puisqu'ils ont accueilli chaleureusement et mis à l'honneur Madame **Monique Droneau** et Monsieur **Jean Barreau** doyenne et doyen de Chaumes-en-Retz, respectivement âgés de 95 et 91 ans.

Enfin le tirage au sort de la tombola a encore fait des heureux cette année, et nous remercions la générosité des commerçants qui nous fournissent vraiment des lots très qualitatifs pour les paniers garnis.

Vous n'avez pas pu, ou pas voulu venir au repas ?
Vous ne serez pas oublié puisqu'un colis vous sera offert dans la période des fêtes de fin d'année et distribué à votre domicile.

Pour l'édition du repas 2018, vous pouvez déjà réserver la date, ce sera le samedi 7 octobre même lieu, même heure.

Merci à tous pour votre participation, votre bonne humeur et à l'année prochaine.

LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

TRAVAUX DE VOIRIE

ENDUITS D'USURE

Le programme d'entretien des voies communales est conséquent cette année. Il regroupe les travaux prévus aux budgets 2016 et 2017. En octobre dernier **14,1 km d'enduits d'usure** ont été réalisés sur les routes suivantes :

La Michellerie : **1,7 km**

L'allée du Nord
Le Parc/La Poterie : **2,4 km**

Travaux réalisés par :
COLAS Centre-Ouest

Montant :
185 766 € ttc

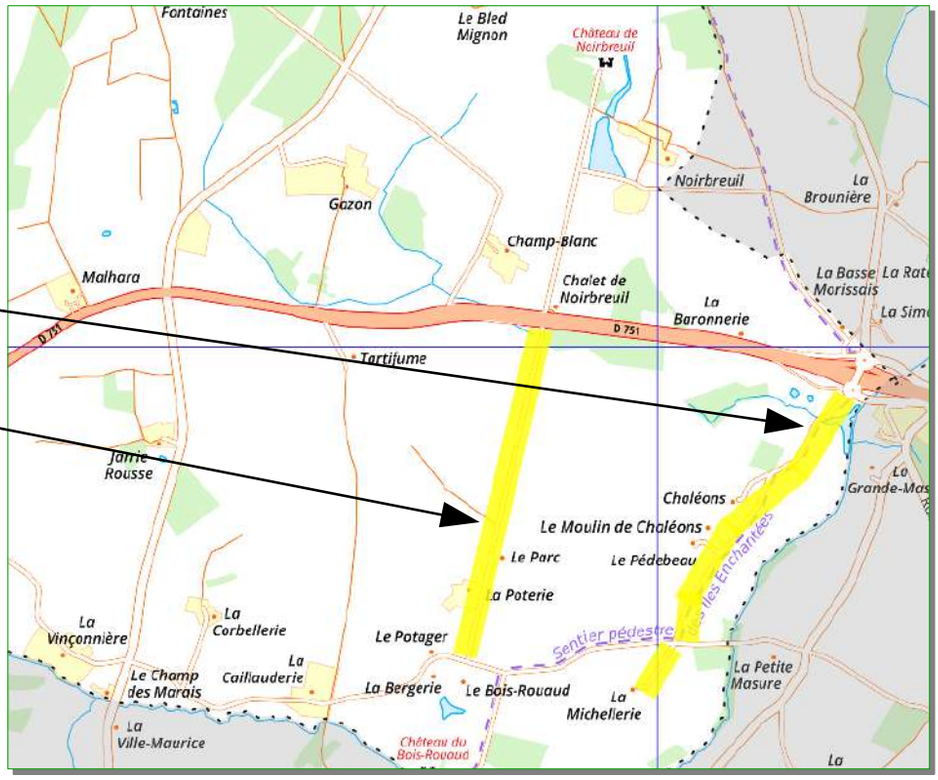

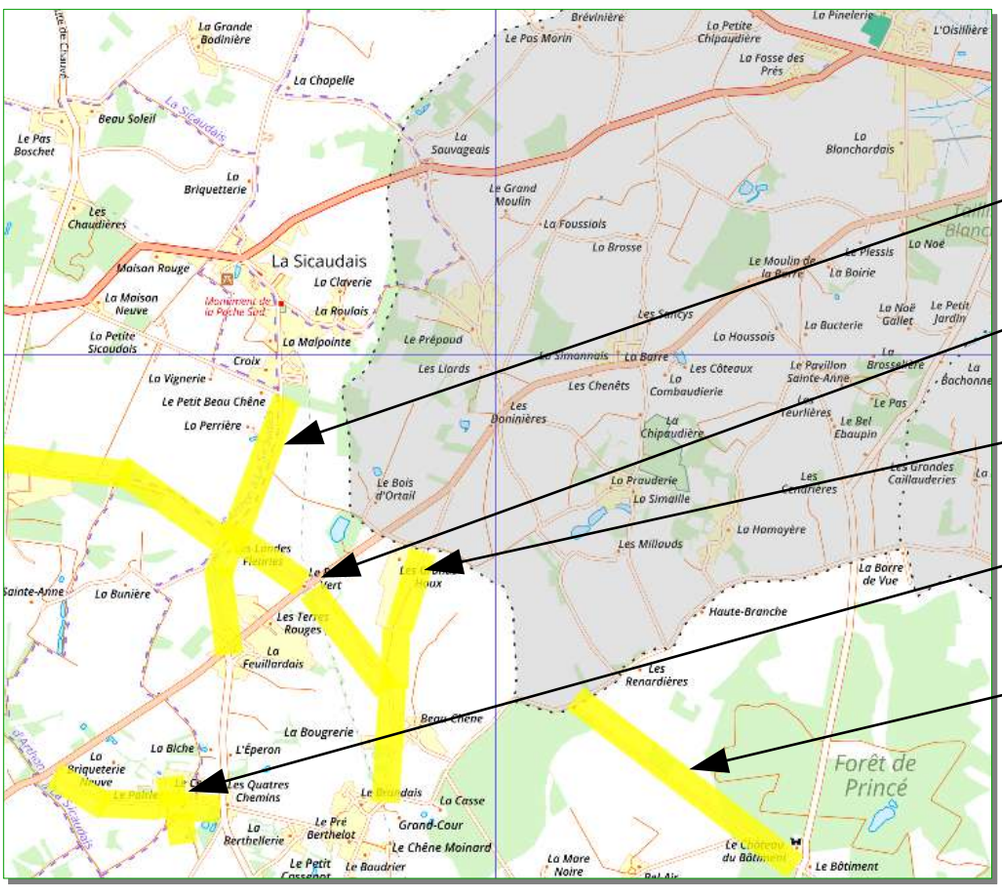

La Sicaudais/La Feuillardais
1,6 km

Le Bélier Vert/
La Lande Fleurie/Le Bignon
1,9 km

La Bougrerie/
Les Grands Houx :
1,9 km

Le Poirier :
2,7 km

Le Bâtiment :
1,9 km

Bilan de l'aménagement et de l'entretien de la voirie communale pour l'année 2017.

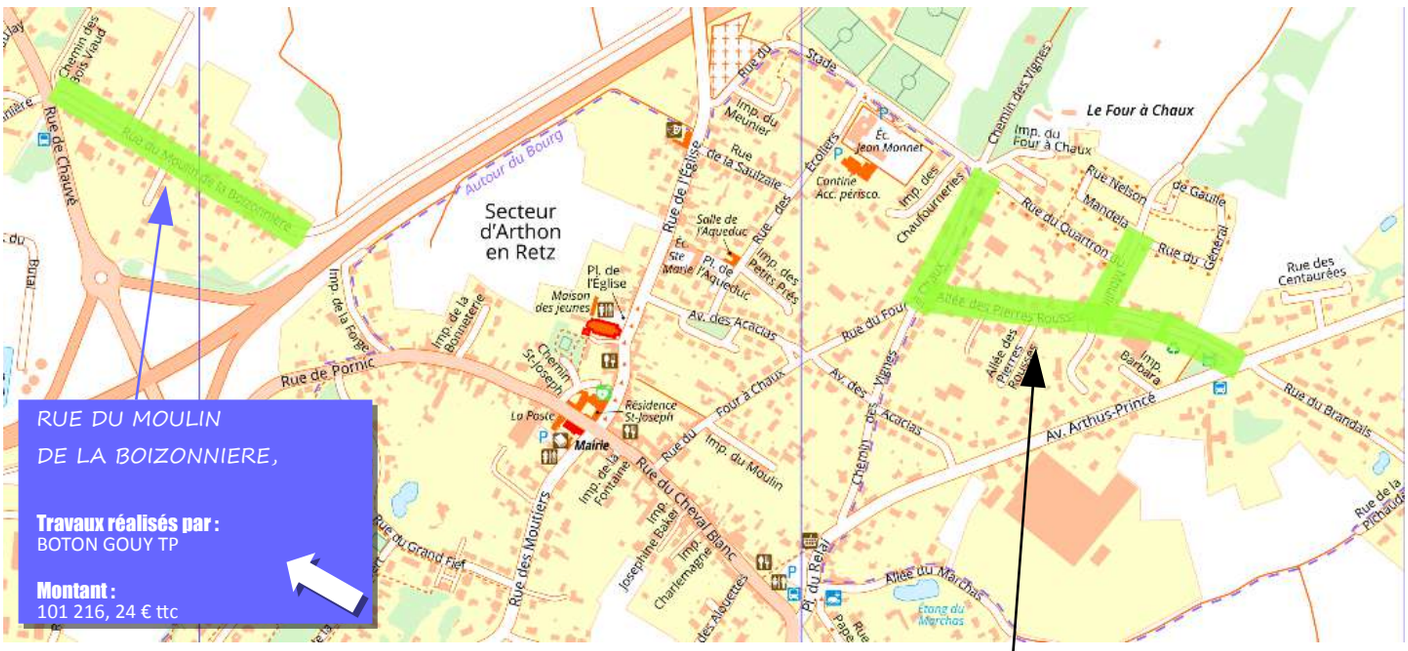

RUE DU MOULIN DE LA BOIZONNIERE,

Travaux réalisés par :
BOTON GOUY TP

Montant :
101 216, 24 € ttc

SÉCURISATION DES RUES

En 2017, nous avons sécurisé les rues suivantes :

- **Rue de la Bride à Mains, Chéméré**
- **Rue du Clos Gris, Chéméré**
- **Rue du Moulin de la Boizonnière, Arthon**

La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études **CDC Conseils** de MACHECOUL SAINT-MÊME.
D'autres travaux sont engagés sur l'**allée des Pierres Rousses, la rue du Four à Chaux, la rue du Quartron du Moulin à Arthon**. L'étude de la sécurisation des villages avance et les travaux de ce programme pluriannuel démarreront en 2018.

RUE DU CLOS GRIS

Travaux réalisés par :
Services Techniques Chaumes-en-Retz

Montant :
57 238,20 € ttc

RUE DE LA BRIDE À MAINS

Travaux réalisés par :
VIAUD-MOTTER

Montant :
221 255, 02 € ttc

DU NEUF AU STADE DE LA PACAUDERIE

Les deux terrains (honneur et d'entraînement) possédaient des buts dont le matériau en fer était attaqué par la rouille. Il a fallu remplacer ces quatre buts par des cadres entièrement en alu laqué blanc aux normes en vigueur.

Profitant de cette nouvelle implantation, un peu d'espace à l'arrière des buts du terrain d'honneur a été prévu, cela permettra au public de s'y rendre en tout confort. Ainsi, le terrain d'honneur qui était de 110 m de long passe à 105 m de long, toujours en respectant les normes de la Fédération , nous a assuré le président de l'Arche, Jean-Georges Richeux.

De leur côté, les pare-ballons ont été remplacés ou réparés. La remise en état a été réalisée par une équipe de bénévoles accompagnée d'un technicien de la commune. Cela a permis une économie substantielle. Merci à tous !!
Nous souhaitons à tous les footballeurs sous les couleurs de l'Arche, plein de réussite pour les saisons à venir !

BIBLIOTHÈQUE SECTEUR ARTHON

Suite à l'agrandissement de la mairie principale, **la bibliothèque** située rue des Moutiers, Arthon en Retz, **va d'ici quelques mois prendre sa place à l'actuelle salle de l'Aqueduc** et se rapprochera ainsi des 2 groupes scolaires. Mais avant, quelques travaux s'imposent pour le confort de tous.
Comme le montre le plan ci-joint, une **salle de convivialité** y sera conservée avec accès direct à la tisanerie. **Le sanitaire** existant sera **rénové aux normes PMR** (Personnes à mobilité réduite) et pourra être utilisé par les 2 salles (convivialité et bibliothèque). Un **passage couvert** vers ces sanitaires fera le lien pour les usagers de la bibliothèque.
Les **entrées principales** de ces deux salles se feront **rue des écoliers**, obligeant une réduction de la voirie pour permettre l'accès à tous (rampe pour PMR).
Par ce déménagement, **la bibliothèque prend « du volume »**. La salle de convivialité sera accessible depuis la bibliothèque pour développer certains projets.
Un grand merci à tous ces bénévoles qui font vivre cette belle activité en permettant, à tous les amoureux de la lecture un choix de plus en plus vaste.

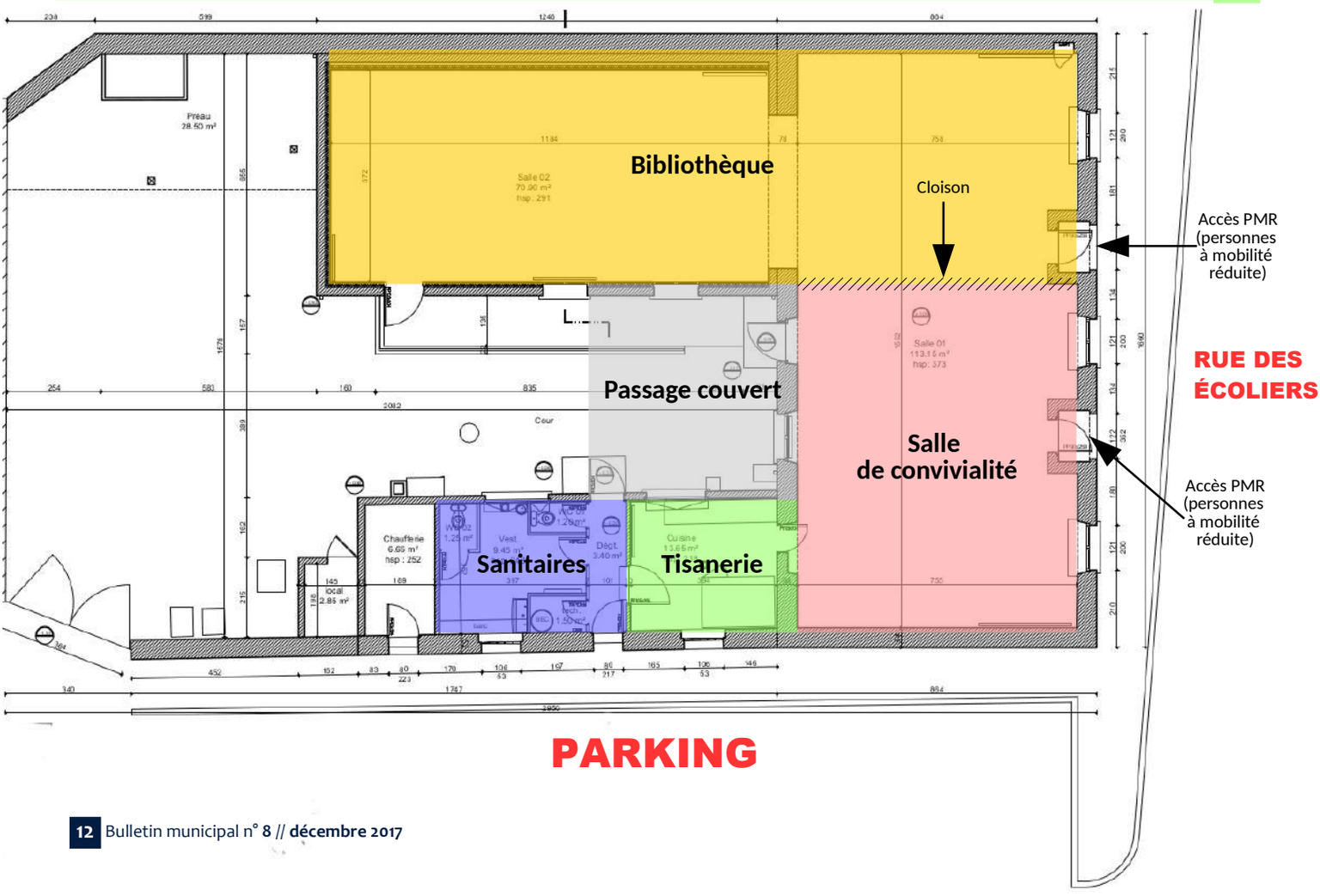

SIGNALÉTIQUE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

La commission communication a débuté un travail d'uniformisation de la signalétique des bâtiments. Petit à petit, et profitant des travaux de réfection et de réaffectation des salles communales, de nouveaux panneaux aux couleurs de notre logo orneront les façades des bâtiments. Les différents affichages de nos communes historiques laisseront progressivement place à notre nouvelle identité visuelle (travail déjà effectué sur le parc automobile municipal) et vous découvrirez prochainement un nouveau mobilier urbain qui permettra l'affichage du plan de la commune.
(Photo : Maison du Pays'âges)

POINT SUR LE PROJET ÉOLIEN

En décembre, VALOREM validera les implantations potentielles qu'il conviendra de consolider en allant sur le terrain. Pour la fin janvier 2018, nous serons en mesure de déterminer une implantation définitive. S'en suivront :

- ⇨**Courant janvier** : Réunion d'information pour les agriculteurs.
- ⇨**Début février** : présentation de la synthèse des études et de l'implantation retenue au Conseil Municipal.
- ⇨**Mi-février** : présentation de la synthèse des études et de l'implantation retenue aux propriétaires et exploitants des parcelles.
- ⇨**Début mars** : transmission de la seconde lettre d'information présentant la synthèse des études, l'implantation retenue et annonçant des dates de permanences en Mairie.
- ⇨**Mi-mars** : parution de la lettre d'information via le BM.
- ⇨**Fin mars – début avril** : réalisation de 3 permanences en Mairie.

EXPO 14-18

Nous souhaitons enrichir l'exposition qui aura lieu en **novembre 2018** à Chaumes-en Retz

Nous recherchons sur le secteur de Chéméré **des documents, des photos...**
de votre père, grand-père, ou autre personne de votre famille mobilisés à la guerre de 14-18.

MERCI D'AVANCE DE LES ADRESSER À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE ANNEXE DE CHÉMÉRÉ.

SITE INTERNET
Vos affiches à l'affiche !

Une rubrique est désormais consacrée à la publication des affiches des manifestations associatives sur le site internet de la commune. Vous pouvez les retrouver dans la rubrique VIE PRATIQUE / VIE ASSOCIATIVE / AFFICHAGE ASSOCIATIF.
Si vous souhaitez faire paraître une affiche, envoyez-là au format « PDF » à l'adresse suivante :
➔ **xaviergautron@chaumesenretz.fr**

NOUVEAU À LA SICAUDAIS !!

UN DÉFIBRILLATEUR

L'installation de défibrillateurs répond à une mission de sécurité publique car c'est un appareil qui permet de sauver des vies efficacement.

Un nouveau défibrillateur est installé **dans la salle du plan d'eau** à La Sicaudais depuis quelques semaines, afin de compléter l'équipement déjà présent sur la commune (résidence Saint Joseph, salle de sports de la Pacauderie, vestiaires du foot, complexe sportif des Chaumes, salle Ellipse et mairie annexe de Chéméré).

À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Les 17, 18, 19 octobre se sont tenues trois réunions d'informations municipales.

Les maires accompagnés des adjointes et adjoints ont présenté les grands traits des divers **chantiers en cours** sur notre commune. Les échanges avec les habitants, au cours de ces soirées, ont été très constructifs. Nous avons entendu les **avis des uns et des autres** et nous ne manquerons pas d'en tenir compte.

Trois sujets ont plus particulièrement animés les soirées :

- ► **la mise en place de l'assainissement collectif à la Sicaudais ;**
- ► **l'aménagement des carrières à Arthon ;**
- ► **le projet de développement éolien sur Chéméré.**

Plusieurs moments de réflexion seront nécessaires avant leur mise en place définitive. Je vous encourage à y participer activement.

GEORGES LECLÈVE

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2017

Vif succès pour la chapelle Saint-Vital !

Les visiteurs ont ainsi découvert la fontaine et la croix taillée en rond de bosse. La chapelle est magnifiquement rénovée au milieu d'un parc arboré et fleuri.

BALISAGE DU CIRCUIT DES CHÊNES

Il est très facile de se perdre en pleine nature sans repères. Le balisage en randonnée pédestre sert à faciliter l'orientation. Élus, techniciens et randonneurs vérifient que le chemin est bien conforme à la carte, qu'il est praticable et que la signalétique est bien visible. Tous les circuits pédestres du territoire vont être vérifiés.

DISTRIBUTION DE LAMPES À LEDS

LE DISPOSITIF ÉTENDU À TOUS LES HABITANTS !

Dans le cadre du territoire à énergie positive et pour la croissance verte, nous avons bénéficié d'une dotation de **1 000 ampoules leds** plus économiques que les lampes à incandescence (filaments) utilisées encore aujourd'hui.

Les personnes désireuses d'en équiper leur maison sont invitées à se présenter avec un justificatif de domicile et deux ampoules à incandescence. En échange, 2 ampoules à leds E27 (gros culots à visser) leur seront remises à l'accueil des mairies de la commune.

OFFRE LIMITÉE À 2 AMPOULES PAR FOYER JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK.

GESTION ÉCOLOGIQUE À CHAUMES-EN-RETZ

Dans le cadre de la licence professionnelle métier de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme proposé par l'université de Nantes, quatre étudiants vont réaliser une étude sur la mise en place d'une gestion différenciée sur la commune.

Un article contenant d'avantage d'informations sera bientôt disponible sur le site internet de Chaumes-en-Retz.

UN GARDE-CHAMPÊTRE À CHAUMES-EN-RETZ

À partir de fin juin 2018 (une fois sa formation terminée), **Philippe Boureau** deviendra le garde-champêtre de la commune de Chaumes-en-Retz. Il exécutera des missions de prévention et de sécurité, assurera également un service de proximité auprès des habitants et veillera à la protection de l'environnement.

CHAUMES-EN-COMMUNS

Quelques nouvelles du WIKI Chaumes en commun, le site a migré sur les serveurs du département de Loire Atlantique.

Pour s'y connecter dès à présent 2 manières :

▬ sur un moteur de recherche tel que **QWANT** taper ***« chaumes en commun »*** (sans « s » à commun). La réponse proposée sera :

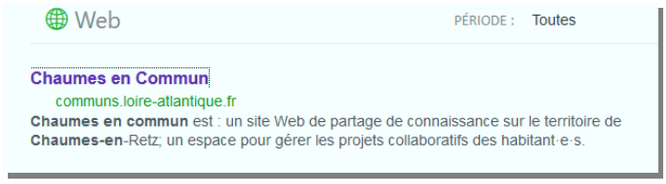

▬ ou sur la barre d'adresse taper ou coller l'adresse ci-dessous :
https://communs.loire-atlantique.fr/index.php?title=Accueil

Dans la rubrique ***« actualités »*** de la page d'accueil il est fait état de la démarche pour s'inscrire ou nous rencontrer. Vous pouvez cliquer sur ***« envoyer un mail »*** qui permettra de passer par le site pour envoyer votre courriel ou alors par **chaumes_en_commun@laposte.net** qui aboutira directement au rédacteur.

Dans la rubrique ***« Contribuez »*** il est posé une question. Des réponses sont souhaitées. Ce n'est pas un concours, il n'y a rien à gagner si ce n'est notre estime !! Périodiquement une question sera posée pour permettre de préciser un point et vous inciter à visiter le site.

Ce wiki est ouvert à tous, individuels, passionnés d'histoire ou d'actualités ou associations. L'enrichissement de ce site par de nombreux articles permettra de le rendre plus accueillant.

RYTHMES SCOLAIRES

Une concertation avec les acteurs éducatifs.

Afin de se positionner sur le maintien de la semaine à 4 jours et demi ou le retour par dérogation à 4 jours à la rentrée de septembre 2018, la commune a entamé une concertation avec les acteurs éducatifs.

La mise en place de la réforme en 2013 n'a pas fait l'objet d'une évaluation par l'Éducation Nationale qui aurait pu permettre à l'équipe municipale de mieux se positionner. Dans les faits, **les maternelles ressentent plus de fatigue**. Pour les élèves **en élémentaire, les premiers constats montrent un impact positif** sur les apprentissages et sur le vivre ensemble. Parallèlement, **le personnel communal sur le secteur d'Arthon-en-Retz s'est formé** (obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), afin de proposer des activités et respecter le rythme des enfants.

Au-delà de ces constats, il est certain que cette réforme a permis une réelle cohérence éducative pour les enfants. Il nous appartient de la maintenir pour la réussite scolaire et sociale de nos enfants.

Pour cette année scolaire, la commune de chaumes-en-Retz a fait le choix de maintenir la semaine d'école à 4 jours et demi et de continuer à proposer des activités variées sur le temps des Aménagements des Rythmes Scolaires.

LA COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

FONCTIONNEMENT DES SALLES

La commission « **VIE ASSOCIATIVE ET GESTION DES SALLES** » travaillait depuis quelque temps sur l'harmonisation des tarifs et des différents règlements des salles. Désormais, ils sont visibles sur le site internet de notre commune dans la rubrique **LOCATION DE SALLE**. Vous pouvez aussi y consulter les plannings d'occupation des salles communales

La commission a aussi travaillé sur l'utilisation et la réservation des salles afin d'**optimiser l'occupation des différents bâtiments disponibles** sur notre territoire en fonction du type d'événement et du nombre de personnes attendues.

Pour les associations, les réservations pour les manifestations peuvent se faire **à partir du 1er septembre** (pour la période du 1er septembre au 31 décembre de l'année suivante). Pour les manifestations à but lucratif, **2 utilisations gratuites par année civile** (voir les conditions ci-contre).

Concernant la salle Ellipse, les repas de quartier et repas internes aux associations seront autorisés durant les périodes suivantes :

- Du 2 janvier au 15 mars (réservation à partir du 1er novembre de l' année précédente N-1).
- Du 15 octobre au 20 décembre (réservation à partir du 1er mars de l'année en cours N).

SALLE ELLIPSE

- 1re utilisation gratuite
- 2e utilisation : -50 % sur le tarif « *particulier résidant la commune* » (*cf. TARIFS sur le site internet*)
- 3e utilisation : -25 % sur le tarif « *particulier résidant la commune* » (*cf. TARIFS sur le site internet*)

SALLE DES GENÊTS, DES TAMARIS, DU PLAN D'EAU

- 1re utilisation gratuite
- 2e utilisation : gratuite **SI** la salle Ellipse n'a pas été utilisée
- Utilisations suivantes : 50 €

THÉÂTRES

- Gratuits pour les représentations des associations calmétiennes
- 2 gratuités par an pour les invitations d'associations extérieures
- Utilisations suivantes payantes (*50 € pour les associations calmétiennes, 250€ pour les associations extérieures*).

ET VIE ASSOCIATIVE

Adjoint référent
Gérard CHAUVET
Vie associative, gestion des salles

PANNEAUX D'AFFICHAGE

Afin d'éviter l'affichage sauvage et pour protéger notre environnement, trois panneaux grillagés pour annoncer les événements de notre commune ont été installés :

➔Rond-point de la zone du chemin Saulnier, CHÉMÉRÉ (❶)
➔Place Sainte Victoire, LA SICAUDAIS (❷)
➔Rond-point de la zone du Butai, ARTHON (❸)

La mise en place est possible deux semaines avant la manifestation.
Le format maximum pour les banderoles est de 3,20 m X 0,60 m.
Pour les affiches, de 1 m X 1 m.
Les affichages devront êtres enlevés 48 heures maximum après l'événement.

LES AFFICHAGES « SAUVAGES* » SERONT RETIRÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES.

**** : en dehors des emplacements réservés.***

Subventions associatives 2018

Le dossier de demande de subvention associative pour l'année 2018 est téléchargeable sur le site internet **www.chaumesenretz.fr** en suivant le chemin suivant : VIE PRATIQUE / VIE ASSOCIATIVE / SUBVENTIONS MUNICIPALES.

Les dossiers sont à remettre en mairie principale AVANT LE 15 JANVIER 2018

À ce sujet, la Commission finances a émis des pistes de réflexion pour l'attribution des subventions.

Orientations pour l'attribution des subventions 2018
La commission a travaillé sur l'attribution des subventions municipales 2018 et a fait le choix d'établir des critères pour définir le montant des différentes subventions allouées aux acteurs de notre territoire. Parmi les orientations envisagées : la prise en compte du **poids de la subvention** par rapport au **budget global** de chaque entité, le **dynamisme** (projets d'animations inter-associations, nombre de manifestations publiques…), la prise en compte des **publics plus fragiles** (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap…).

LES SALLES À LOUER SUR LA COMMUNE !

À l'occasion de la sortie du guide pratique destiné aux nouveaux arrivants (septembre 2017), les commissions « VIE ASSOCIATIVE et GESTION DES SALLES » et « COMMUNICATION » ont souhaité refaire un récapitulatif de toutes les salles disponibles à la location à Chaumes-en-Retz.

❶ Salle ELLIPSE

Adresse
6 impasse du Lavoir, Chéméré.
Capacité
350 places assises.

Située à quelques pas du parc de loisirs. Ses cloisons amovibles permettent de moduler sa capacité et d'accueillir différents types de réunions (repas, mariages, soirées dansantes, réunions...).

❷ Salle du PLAN D'EAU

Adresse
Place Sainte-Victoire, la Sicaudais, Arthon en Retz.
Capacité
80 places assises.

D'une surface de 140 m², la salle se trouve à côté de la mairie annexe de La Sicaudais. Elle est équipée d'une cuisine (2 réfrigérateurs, 2 fours, plaques électriques, 1 lave-verres).

❸ Salle 95

Adresse
La Pacauderie, Chéméré.
Capacité
50 places assises.

Placée dans l'enceinte du complexe sportif de la Pacauderie, elle est réservée aux réunions associatives.

❹ Théâtre d'ARTHON EN RETZ

Adresse
57 rue de l'Église, Arthon en Retz
Capacité
192 places assises.

Sa scène est de 48m². Elle a été construite par les paroissiens en 1925, puis elle a été aménagée en salle de cinéma dans les années 50 à l'initiative du curé Plantard. Le cinéma s'étant arrêté vers 1976, la salle a retrouvé sa fonction théâtrale.

❺ Salle des GENÊTS

Adresse
Rue du Stade, Arthon en Retz.
Capacité
300 places assises.

La salle des Genêts est située dans l'enceinte du complexe sportif des Chaumes. Sa surface est de 319 m².

❻ Salle de l'AQUEDUC

(travaux de remise en état courant 2018)
Adresse
Rue des Écoliers, Arthon en Retz.
Capacité
80 places assises.

Elle est située non loin de l'école Sainte-Marie. Après les travaux, cette salle deviendra une bibliothèque et une petite salle de réunion.

❼ Salle des TAMARIS

Adresse
Rue du Stade, Arthon en Retz.
Capacité
100 places assises.

D'une surface de 144 m², elle est dotée d'une petite cuisine (réfrigérateur, plaque de cuisson, évier).

❽ Théâtre VICTOR LEMOINE

Adresse
Allée du Théâtre, Chéméré.
Capacité
198 places assises.

Ce théâtre, construit par les paroissiens à l'initiative du prêtre Victor Lemoine a été rénové en 2009 (fauteuils, isolation). Il dispose d'une scène de plus de 64m².

Vadim ALLOUCHE

Apiculteur récoltant

Sur la commune de Saint-Aignan-Grandlieu, il pratique l'apiculture depuis 15 ans par passion et par amour de ses abeilles avant tout. Il était plombier chauffagiste depuis plus de 20 ans et suite à un licenciement l'année dernière, il a franchi le cap de devenir apiculteur professionnel.
Il pratique la transhumance de ses ruches pour diversifier ses miels à proposer à ses clients sur les départements et régions des Pays de la Loire, Vienne, Touraine et Bretagne. Ainsi, il propose à la vente selon les saisons et la météo, du miel de **printemps**, **acacia, fleurs, châtaignier, été, forêt, sarrasin**.
Il vend également d'autres produits issus des produits de la ruche.

•Marché de Chaumes-en-Retz
Place du Relais (vendredi soir)
•Domicile (samedi matin 9h à 12h)

✉Les Ruchers des Halbrans,
44860 Saint-Aignan-Grandlieu
✆06 13 04 89 57

AUTO–ÉCOLE ROUTE BLEUE

À coté de la laverie, près de la place du Relais.

Enseignant de la conduite auto moto sur la région nantaise depuis plus de 20 ans, M. Jean-Loup Lefaucheux s'installe à Chaumes-en-Retz, au 1 rue de Saint Cyr, Arthon en Retz. L'école de conduite propose la formation au permis B, la conduite accompagnée dès 15 ans, le permis AM (scooter), la formation moto 125 cm³. L'auto-école est agrée au permis à 1 €.

•Lundi au vendredi (19h-20h)
•Samedi (11-12h)

✆02 51 18 42 44 ou 06 61 19 05 12
❑autoecoleroutebleue.fr
✉autoecoleroutebleue@orange.fr

Arnaud LEGRAND

Ce jeune **ostréiculteur** de la Bernerie-en-Retz est diplômé du BAC Pro « cultures marines ». Il est présent sur le **marché du vendredi soir** à Chaumes-en-Retz, place du Relais. Il est la 3e génération de sa famille à être ostréiculteur (elle va bientôt célébrer les 50 ans de l'entreprise). Arnaud vous propose ses **huîtres de différents calibres** provenant de son exploitation de la Sennetière. Vous pourrez aussi découvrir **coques, bigorneaux et palourdes**.

•Marché de Chaumes-en-Retz
Place du Relais (vendredi soir)

✆06 41 77 59 01

Artisan, commerçant, entreprise, habitant….

Vous êtes arrivé récemment sur la commune ?
Faites-vous connaître à l'accueil des mairies de manière à recevoir toutes les informations utiles.

ÉCOLE DE CONDUITE DE CHÉMÉRÉ

Si vous souhaitez assurer votre retour après avoir passé de bonnes fêtes, venez nous voir nous vous offrirons **un éthylotest** !
Ce message s'adresse à tous les conducteurs expérimentés ou non. Roulez prudemment.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VOS SOUS-PRÉFECTURES SE MODERNISENT

Ne perdez plus de temps aux guichets !

À partir du 1er septembre, les sous-préfectures se modernisent. Inutile de se rendre au guichet pour votre carte grise ou votre permis de conduire, les procédures sont désormais à effectuer en ligne, 24h/24, 7j/7. Avantage pour l'usager : une simplification de la vie administrative et un gain de temps !

Le plan « **préfecture nouvelle génération** » transforme considérablement les modalités de délivrance des titres réglementaires que sont la carte nationale d'identité, le passeport le permis de conduire et « la carte grise ». Ainsi, toutes les démarches administratives sont désormais dématérialisées. Le principe de gratuité des titres est maintenu dans tous les cas où il s'applique déjà.

Au delà d'une amélioration du service rendu au public, cette réforme modernise en profondeur les circuits de délivrance des titres. Les **dossiers ne seront plus instruits en préfecture mais sur des plates-formes** nommées centres d'expertise et de ressources des titres (**CERT**).

► Objectif de cette réforme d'envergure : **proposer aux usagers un service de meilleure qualité.**

DE NOUVELLES DÉMARCHES PLUS SIMPLES ET PLUS RAPIDES

La majorité des démarches liées au permis de conduire, à la carte nationale d'identité, au passeport, à la carte grise sont à effectuer en ligne. Il suffit de **créer son compte** sur www.ants.gouv.fr(*). Il est également possible de se connecter directement grâce à son **compte Franceconnect**. Ce service public propose à tout usager d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant les identifiants de l'un de ses comptes existant : ameli.fr, impots.gouv.fr…
Une fois cette étape effectuée, les usagers peuvent **se laisser guider** et remplir leur formulaire en ligne puis **valider la demande**. À l'issue de celle-ci, les usagers reçoivent un **courriel confirmant l'enregistrement de la demande**. Les usagers peuvent également suivre l'**état d'avancement** de leur demande jusqu'à la mise à disposition du titre.

Lorsque le dossier est instruit, un courriel informe de son traitement. Le titre est ensuite adressé directement au domicile du demandeur ou à la mairie de la demande (pour les cartes nationales d'identités ou les passeport).

(*) : ANTS = Agence Nationale des Titres sécurisés

LES POINTS NUMÉRIQUES

Pas question de laisser de côté ceux qui sont le plus éloignés des outils numériques. L'objectif est de garantir l'accès à tous ! Des points numériques (avec matériel informatique garantissant la confidentialité) sont installés à l'accueil de la préfecture et des sous-préfectures.

EN PRATIQUE

CARTE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

Démarche
- Première demande
- Renouvellement
- Achat de timbres dématérialisés

Que faire ?
- En cas de perte, vol de ma carte d'identité ou de mon passeport, acheter un timbre fiscal dématérialisé sur : timbres.impots.gouv.fr
- Remplir son formulaire sur le site : ants.gouv.fr
- Se rendre dans une mairie équipée du dispositif de recueil des empreintes (les plus proches étant Sainte-Pazanne et Pornic).

PERMIS DE CONDUIRE

Démarche
- Demande en cas de vol, perte, détérioration
- Expiration de la durée de validité.
- Renouvellement du permis poids lourd
- Réussite à l'examen du permis.
- Validation de titre ou diplôme professionnel.
- Conversion de brevet militaire.
- Déménagement (**pas d'obligation**)
- Changement de nom suite à mariage (**pas d'obligation**).

Que faire ?
- Remplir son formulaire sur le site : ants.gouv.fr

CARTE GRISE

Démarche
- Demande de duplicata en cas de vol, perte, détérioration
- Déclaration de cession en ligne.
- Demande de changement de titulaire pour les véhicules d'occasion immatriculés au format ZZ-123-ZZ.
- Demande de changement d'adresse.
- Demande de certificat de non-gage.

Que faire ?
- Remplir son formulaire sur le site : ants.gouv.fr

ARLEQUIN COMÉDIE

Après bien des recherches et des lectures, les membres d'Arlequin Comédie vous proposent leurs nouvelles aventures.

Cette année nous irons sur la commune de Ramponeau-Dans-Le-Beck, petit village de Bretagne. De galère en mystère, suivez-nous au sein du presbytère où doit s'organiser la kermesse annuelle. Entre une grenouille de bénitier, une propriétaire de night-club, une paroissienne bien sous tous rapports, un Père nouvellement nommé, un Frère largement dépassé par ses attributions et Dieu qui chapote le tout, vous devriez passer un bon moment.

CETTE ANNÉE NOUS ESPÉRONS QUE VOUS FEREZ LE DÉTOUR PAR CE PETIT VILLAGE ET LE PETIT MONDE DE DON CAMIL...OH PARDON LE PETIT MONDE DU PÈRE YVONNICK.

Nous vous accueillerons salle du plan d'eau à La Sicaudais les samedis 3, 10 et 17 mars 2018 à 20H30 ainsi que le dimanche 11 mars 2018 à 15H00. Puis nous nous délocaliserons au théâtre d'Arthon en Retz les samedis 24 et 31 mars 2018 à 20H30 et le dimanche 25 mars 2018 à 15h00.

En attendant que sonnent les cloches de Ramponeau-Dans-Le-Beck passez de bonnes fêtes de fin d'année !

ARTHÉ COMPAGNIE

Merci !

Merci à celles et ceux qui sont venus partager avec nous un agréable moment de divertissement lors de nos représentations de la pièce, *L'origine du Monde*, à Chaumes-en-Retz, dans les salles d'Arthon et de Chéméré, à la Motte aux cochons, au théâtre le TNT à Nantes, ou au festival de Sainte-Pazanne !

Nous vous disons à très bientôt pour de nouvelles aventures théâtrales, toujours avec entrée gratuite et participation au chapeau, afin de permettre l'accessibilité à tous.

Merci de votre fidélité ! À très bientôt !

L'Arthé Compagnie

Hervé Leprévost

✆ 06 80 40 12 04

BIBLIOTHÈQUES DE CHAUMES-EN-RETZ

Arthon, Chéméré, La Sicaudais

L'exposition « **Les secrets de cuisine** » organisée conjointement, et pour la 2e année par les bibliothèques des secteurs Arthon et Chéméré a remporté un beau succès. Les nombreux visiteurs ont apprécié les jeux autour des noms de plats, les senteurs d'épices, les toiles et photos exposées, ainsi que les recettes familiales confiées par quelques calmétiens. Les heureux gagnants du concours « **Les recettes détournées** » se sont vus attribuer des bons d'achats à la librairie « **L'Embellie**» et des mini-kits de pâtisserie.

Les bénévoles des bibliothèques de Chaumes-en-Retz ont ainsi, au travers de ces 2 dernières expositions, commencé à se rapprocher en travaillant ensemble. **Il ne reste qu'une étape à franchir : donner aux lecteurs la possibilité d'emprunter et de restituer les ouvrages indifféremment à Arthon, la Sicaudais ou Chéméré. Ce sera possible en janvier 2018 !**

UN NOUVEAU RÈGLEMENT a été établi par les bénévoles et validé par le conseil municipal :

●**Conditions de prêt :**

Carte famille : **10 €** pour l'année

Carte individuelle Adulte : **6 €**

Carte individuelle Enfant : **2 €**

Supplément emprunt DVD : **10 €** pour 6 mois, **20 €** pour 1 an.

Cette carte, valable de date à date, pour 1 an, donne droit pour **4 semaines** à **4 documents** par personne, (livre, livre audio, BD, revue). Des DVD peuvent aussi être empruntés (**2 pour 2 semaines**).

Les bénévoles des trois bibliothèques de Chaumes-en-Retz seront toujours heureuses de vous accueillir pour partager leur goût des livres et des rencontres.

Bibliothèque de La Sicaudais
Place Sainte-Victoire
07 81 39 11 12
bibliotheque.la-sicaudais@orange.fr

●Mercredi, 10h-12h.
●Samedi, 11h-12h15.

Bibliothèque de Chéméré
10, Avenue Arthus-Princé
02 40 21 30 37
bibliotheque.chemere@orange.fr

●Mardi, 16h30-17h30.
●Mercredi 11h-12h et 16h30-17h30.
●Samedi 10h-12h.
●Dimanche11h-12h.

Bibliothèque d'Arthon
Rue des Moutiers
09 80 59 25 65
bibliotheque.arthon@free.fr

●Mercredi, 9h30-11h30 et 17h30-18h30.
●Samedi, 10h-11h30.
●Dimanche, 10h30-11h30.

ADMR DE CHAUMES-EN-RETZ

2 équipes de bénévoles à votre service pour les secteurs d'Arthon en Retz et de Chéméré

LA PARTICULARITÉ DE L'ADMR : le bénévole prend le temps de vous écouter et de vous apporter les renseignements utiles. Il étudie avec vous les services dont vous avez besoin et constitue votre dossier. Il organise sans attendre toutes les interventions.
Il reste à l'écoute de vos besoins. Nos professionnels prennent le relais. Ils sont salariés de l'association et assurent les services à domicile. Ils sont formés régulièrement sur le handicap, l'accueil des jeunes enfants et sur les pathologies liées au vieillissement. Leur service est continu même en cas d'absence de l'employé habituel.
UN DE NOS SERVICES PEUT VOUS CHANGER LA VIE !

L'AIDE A LA PERSONNE(*) : l'aide à la toilette, à l'habillage ou au déshabillage, installation et mobilisation, l'aide aux repas, le transport chez le médecin…

L'AIDE MÉNAGÈRE(*) : l'entretien du logement, du linge, les courses…

L'AIDE À LA FAMILLE : avant et après naissance, la garde périscolaire, en cas de surcharge de travail, en cas de séparation ou décès de l'un des parents…

Participation de la CAF ou de la MSA, le tarif horaire est calculé selon le quotient familial. CES SERVICES SONT DÉDUCTIBLES DE VOS IMPÔTS. Le paiement peut se faire par Chèques Emploi Service (CESU).

(*) : *suivant le cas, prise en charge par votre caisse de retraite, par le conseil départemental, en fonction de vos besoins et de vos revenus.*

En cas d'hospitalisation, pensez à faire une demande de prise en charge auprès de votre mutuelle afin de bénéficier d'une aide à domicile dans les meilleures conditions.
Contact : Maison des Services du Pays de Retz au 02 40 64 35 38.

UN GRAIN DE SOLEIL DANS VOS « KEURS »

Pour clôturer cette année 2017, l'association humanitaire a le plaisir de vous convier à un concert gratuit, **le dimanche 17 décembre 2017 à 15 h**, dans l'église d'Arthon en Retz.

Nous aurons le plaisir de recevoir (pour la seconde fois) l'**ensemble musical d'Henry Vauloup et son chœur**. Le **groupe Sant Yann** (les veuzes de Saint-Jean de Boizeau) nous fera aussi le plaisir de faire vibrer les murs de l'église en participant à l'événement.
On vous attend nombreux !!!

PS : formez vos équipes pour la deuxième édition du tournoi de basket en juillet 2018 (toujours avec au moins une fille).

Le jardin des femmes
Construit en 2017 grâce à vos dons !

UNION DES RETRAITÉS ARTHONNAIS

Nos adhérents aiment se rencontrer, échanger, se soutenir, rire, jouer, se divertir, se cultiver…

L'association leur propose tous les ans :

➔des sorties, avec nos amis de la Sicaudais ;

➔des repas conviviaux ;

➔et un jeudi sur deux une rencontre à la salle des Tamaris où ils peuvent jouer : belote, aluettes, scrabble, triomino, boules, travaux manuels…

Ces activités correspondent aux souhaits des adhérents actuels. Mais si vous nous rejoignez, il est toujours possible d'innover, de mettre en place de nouvelles activités avec vous et selon votre projet.

Le « verger conservatoire d'Arthon » est entretenu par les membres de l'association. Ces derniers vous accueillent tous les mardis après-midi.

N'hésitez pas à nous contacter :

- **Marie-Françoise Janneau, Présidente**
  ✆02 40 21 38 51
- **Marie-Odile Renaudin, secrétaire**
  ✆02 40 24 63 36

RENCONTRES AMICALES (SECTEUR CHÉMÉRÉ)

Le **16 janvier 2018 à 14h**, le club « Rencontres amicales » tiendra son assemblée générale statutaire à la Maison du Pays'âges (impasse des Papillons, Chéméré).

Tous les adhérents sont convoqués par une invitation personnelle. Les personnes souhaitant adhérer et rejoindre notre club sont cordialement invités à participer à cette assemblée générale qui est un moment privilégié pour prendre contact et/ou s'informer des activités du club.

Les jours de rencontres sont : mardi après-midi (jeux de carte, scrabble) et jeudi après-midi (scrabble). Un voyage sera probablement organisé et nous souhaitons mettre en place de nouvelles activités.

✆Françoise BOUCHARIN, 06 43 07 87 97

CLUB DES RETRAITES SICAUDAISIENS

Les inscriptions 2018 se feront le **jeudi 25 janvier 2018 à 14h**. À cette date, nous prendrons les adhésions 2018, pour 12 €. Avec cette cotisation, l'après-midi de « La galette » et le « repas annuel de fin d'année » seront offerts.

Pour ceux qui viennent régulièrement le jeudi, un repas est également prévu mi-mars, à la charge du club. Pour les nouveaux, les adhésions peuvent se faire en cours d'année.

Renseignements :

C. GUILBAUD (02 40 21 16 09), G. GUERIN (06 89 39 22 97), C. BROUSSARD (06 89 87 47 77).

DE FIL EN AIGUILLE

Au 5 rue de Pornic (près de la mairie de Chaumes-en-Retz), **Nelly**, **Louisette** et **Marie-Annick** animent les ateliers de couture, une semaine sur deux, le **lundi de 13h30 à 16h30** et le **mardi de 20h00 à 22h30**.

La cotisation à ces sessions, ouvertes aux débutantes comme aux couturières confirmées, est de **70 € pour l'année**.

Pour **21 €, un « pack 3 cours »** permet de bénéficier de 3 séances, à prendre dans la saison.

► Renseignements et réservations au local, lors des cours ou auprès de :
Michelle DOUSSET, 06 72 36 48 24 ;
Marie-Paule LERAY, 02 40 64 88 38 ;
Angélina JOURDAN, 06 81 71 25 11.

USC COURSE A PIED

Les foulées de Chaumes-en-Retz

La saison a démarré avec **32 adhérents motivés** !
Il est toujours possible de s'inscrire, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, il y aura forcément un groupe pour votre allure. Rendez-vous tous les dimanches matins à **10h au plan d'eau du parc de loisirs** (côté pont). Possibilité de sortir également les mardis et jeudis soirs.

Contacts : Fabien VRIGNON (06 56 85 34 76), Mickaël DAUFOUY (06 45 59 94 14), Régis BICHON (06 02 83 47 11).

Le premier 10 km !
Organisé par « les foulées de Chaumes-en-Retz » lors de la fête du parc 2017

USC PÉTANQUE

L'année 2017 a tenu toutes ses promesses.

Nos activités se sont déroulées aux dates et heures prévues grâce à une météo clémente à chaque fois. Notre point d'orgue cette année fut la fête que nous avons organisée le 20 mai dernier pour l'anniversaire de notre association qui soufflait à cette occasion ses 5 bougies !

Le thème était **« LA GUINGUETTE A FANNY »**, tout le monde a joué le jeu, canotiers, maillots rayés, jeux divers, musique et danses à l'ambiance musette. Presque 100 participants autour d'un étang aux senteurs de barbecues. Quand la « PÉTANQUE LOISIR » est organisée, c'est une activité très attrayante qui réuni sport et détente à la fois dans une ambiance conviviale.
À ce jour nous sommes 82 adhérents et nous nous retrouvons les mardis et samedis après-midis à partir de 13h45 au boulodrome de la Pacauderie.
Notre prochaine assemblée générale se déroulera début janvier 2018

MCP LES « JOE BAR »

Bilan de cette saison 2016-2017

L'association se porte bien et s'investit dans différentes activités : **Le Téléthon à Pornic**, où nous nous sommes associés au Moto Club des « Draco » en décembre 2016. Notre **Bourse d'échange**, le 14 Mai dernier avec plus d'exposants présents et de visiteurs intéressés qu'en 2016. Notre **Week-end** du Moto Club, qui a permis aux « petits nouveaux » de nous faire vivre un moment de convivialité et de découvrir nos belles régions ! **La Fête du Parc**, où nous proposons des baptêmes moto, avec cette année pas moins de 149 passagers sur un parcours de 5km pour la plus grande joie des petits et des grands !

Notre **balade annuelle** ouverte à tous en septembre dernier avec 31 motos, 51 personnes et 284 km ! Les inscrits ont eu la joie de se restaurer dans un cadre sympathique à la Gacilly et de pouvoir flâner dans les ruelles de Rochefort-en-terre sous une belle journée ensoleillée !

Pour cette nouvelle saison 2017-2018 nous comptons de nouveaux inscrits ! Autant de personnes qui souhaitent s'investir dans le Moto Club et apporter leur pierre à l'édifice !

L'ÉQUIPE DES « JOE BAR »

ESAC

TENNIS DE TABLE

Une médaille pour Jean-Paul !

Anthony Girard, président du club de l'ESAC, a remis la médaille du comité départemental de tennis de table à Jean-Paul Leray pour son investissement de plus de 40 années.

AMIS DE L'ARCHE

Nous sommes partis pour une saison pleine d'espoir. Notre effectif est de 3 équipes seniors, 2 équipes U18, 1 équipe U15, et les jeunes du foot animation qui donnent le meilleur.

Sébastien Cabat, entraîneur, apporte sérieux et technicité qui font avancer le club. Les résultats se font connaître, la progression est significative, les U18 ont atteint le troisième tour de la coupe Gambardella.

Merci à ceux qui aident le club dans des tâches sportives ou extra-sportives, merci à nos partenaires, indispensables à la bonne marche du club, merci à la municipalité pour son soutien et l'entretien des stades.

Vous trouverez nos résultats, les matchs à venir, et des informations sur notre site **arche-fc.footeo.com**.

Bonne saison à tous !
Jean-Georges Richeux, président de l'Arche FC

USC BILLARD FRANCAIS

Une trentaine d'adhérents.

Ceux-ci pratiquent leur loisir dans un local spécifique mis à leur disposition par la commune : la salle de la « carambole », sise avenue Arthus-Princé sur Chéméré. Elle est accessible à tout moment aux billardistes qui peuvent s'exercer et se rencontrer selon leur bon vouloir.

À côté de la pratique « loisir », le rattachement à la fédération française de billard français permet, pour ceux qui le souhaitent, de participer aux différents championnats officiels, en individuel ou en collectif.

Il existe notamment une équipe « vétérans » très active et qui s'est très bien placée lors de la saison 2017. **La partie « loisir » reste cependant le cœur du club**. Le côté convivial est privilégié et, pour ce faire, à côté des rencontres libres, sans aucun formalisme, sont organisés en interne un championnat, et quatre coupes : « libre », « à la bande », « trois bandes » et « casin ».

Jeunes et moins jeunes, venez découvrir, sans engagement initial et sans matériel (celui-ci est mis gratuitement à disposition), le billard français, en prenant contact avec le président de la section, Joseph GARRIOU.
Tel. 06 72 98 25 02
Mail : usc-billard.chemere44@orange.fr.

Alors n'hésitez pas, venez essayer gratuitement cette activité qui allie concentration, précision du geste et bonne humeur.

ASSOCIATION FOOTPLUS

28e échange avec le club de football du SV ATTER

Cette année, ce fut notre tour de prendre la direction d'**Osnabrück** au Nord-Ouest de l'Allemagne pour participer au week-end de pentecôte. Malgré les 17 heures de bus de ce périple, cette première étape fait partie des temps forts du week-end où notre groupe composé de personnes de toutes générations confondues (13 à 70 ans) a pu mettre en avant sa bonne humeur. Puis quel bonheur d'arriver et d'être accueillis par les embrassades et sourires de nos amis allemands. Le riche programme que nous avait concocté le comité d'organisation fut au-delà de nos attentes. Au menu, visite de la région, animation et surprise où chacun a pu profiter et échanger de merveilleux moments de vie. Côté sportif, le traditionnel match de football est le point final du week-end où notre équipe après avoir mené au score à la mi-temps, a dû s'incliner. En ce début de saison toute l'équipe de FootPlus s'est remise au travail pour accueillir nos hôtes allemands et ainsi préparer les animations et les visites de notre région.

Que vous soyez supporters de l'Arche FC ou tout simplement intéressés par cet échange, n'hésitez pas à nous rejoindre lors de nos manifestations ou nous contacter par mail (**echangefootplus@laposte.net**).

Dates à retenir
3 février 2018- concours de palets sur plomb salle des Genêts à Arthon.
17 mars 2018 - dîner dansant salle Ellipse à Chéméré.
Du 18 au 21 mai 2018- venue de nos amis d'ATTER.
Décembre 2018- concours de palets sur plomb salle des Genêts à Arthon.

ZOOM SUR...
➔ L'étoile Arthonnaise

ZUMBA MINISPORT

Il reste encore des places disponibles...

Cours de minisport
pour les enfants nés en 2011 et 2012 : mardi soir de 18h00 à 19h00.

Cours de Zoom'kids
(*Zumba pour enfants*) pour les enfants à partir de 7 ans : vendredi soir de 17h00 à 18h00.

Cours de Zumba
à partir de 14 ans :
mardi de 19h15 à 20h15 ou 20h30 à 21h30.

NOUVEAU

Cours de Zumba en famille
à partir de 11 ans : vendredi de 18h15 à 19h15.

TOUS LES COURS ONT LIEU AU COMPLEXE SPORTIF D'ARTHON EN RETZ. VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
➔arthon.minisport@gmail.com

COURS DE GYM

AVEC FLORENCE

La section gym de l'Étoile Arthonnaise a démarré sa saison la deuxième quinzaine de septembre. **Florence Mosneron Dupin**, animatrice diplômée d'État, dispense un cours de gym chaque semaine, sauf pendant les vacances scolaires, aux adultes de plus de 50 ans dans une joyeuse et sympathique ambiance.
Ce cours dynamique d'une heure qui a lieu **le jeudi de 11 h à 12 h,** permet de travailler la coordination des mouvements, la souplesse et le renfort. Des matériels adaptés sont mis à disposition des adhérents en fonction du programme préparé par Florence.

Inscriptions possibles tout au long de l'année :
✆ 02 40 21 27 60.

CROSS TRAINING

AVEC SYLVAIN

La saison de la section gym de l'Étoile Arthonnaise, affiliée à la fédération française EPGV, a démarré avec une nouvelle activité, le cross training. Les cours sont animés par **Sylvain Fouchard** et ont lieu, le **mercredi de 20 h 30 à 21 h 30**, au complexe omnisports d'Arthon, salle des Genêts.

Le cross training s'adresse aux **femmes et hommes à partir de 16 ans**. Les exercices sollicitent plusieurs chaînes musculaires simultanément, alternant un travail de cardio et de renforcement musculaire, tout en développant l'équilibre, l'agilité et la coordination.

Inscriptions encore possibles :
✆ 02 40 21 27 60.

SECTION DANSE

DES COURS DE MODERN'JAZZ CHAQUE SEMAINE

La saison de danse de l'Étoile Arthonnaise propose chaque semaine des cours de modern jazz, dispensés par **Valentin Taton**, professeur de danse diplômé d'État, aux enfants à partir de 4 ans, ados et adultes.
La section propose également des cours de **stretching** à destination des jeunes à partir de 12 ans et des adultes.
Les inscriptions dans les cours de danse et de stretching sont possibles jusqu'en janvier.

Au titre des manifestations

- **Portes ouvertes** aux familles durant un cours avant les vacances de Noël.
- **Gala de danse** à la salle du théâtre de Chéméré les 16 et 17 juin.

Marie-Dominique Allainmat dispense des cours de claquettes, le lundi soir, à un groupe d'élèves de niveau intermédiaire. L'ouverture d'un cours pour les débutants à partir de 16 ans est possible en janvier si plusieurs personnes sont intéressées.

La section organise également, tout au long de la saison, des stages en modern jazz, danse orientale et flamenco pour débutants-initiés et avancés, claquettes et lady style, ouverts à tous.

✆ 02 40 21 27 60.

MARCHE NORDIQUE

AVEC PHILIPPE

En partenariat avec la fédération EPGV, des séances de marche nordique, animées par **Philippe Bardoul**, sont proposées le **mercredi matin, de 9 h 30 à 11 h aux initiés** et le **vendredi de 9 h 30 à 10 h 30 aux débutants**.
Des circuits sur différentes communes permettent ainsi aux adhérents, qui peuvent s'inscrire tout au long de la saison, de découvrir des sentiers et lieux pittoresques de Chaumes-en-Retz mais aussi Bourgneuf, Saint-Hilaire, Chauvé ainsi que sur la côte. Des bâtons sont mis à disposition aux nouveaux adhérents.

Renseignements, inscriptions :
06 88 30 16 22 ou 06 77 85 84 61.

YOGA

La section gym de l'Étoile Arthonnaise propose également, depuis la saison dernière, des cours de yoga, animés par **Laurence Alexandre-Guérinel**, au petit dojo situé derrière la bibliothèque, le **lundi de 20 h 15 à 21 h 45** et le **mardi ainsi que le jeudi, de 9 h 30 à 11 h.**

L'horaire du jeudi pourrait être revu en cours de saison. **Laurence** propose ses cours aux jeunes à partir de 16 ans et aux adultes.
Les objectifs de **Laurence** sont de faire vivre une pratique qui réveille quelque chose en chacun et de découvrir les bienfaits de cette discipline.
Inscriptions possibles toute l'année. Un cours d'essai gratuit.
Pour tout renseignement, contacter le 02 40 21 27 60.

SÉANCES PILATES

Florence Mosneron Dupin anime des séances Pilates, le **mercredi de 18 h 15 à 19 h 15** et le **jeudi de 9h à 10h pour les débutants**, le **mercredi de 19h15 à 20h15** et le **jeudi de 10h à 11h pour les initiés**.
Les adhérentes s'avèrent conquises pour cette méthode douce de renforcement musculaire qui vise à harmoniser et affiner la silhouette, connaître davantage son corps afin de mieux le contrôler et le protéger, se débarrasser des tensions et apporter un véritable bien-être intérieur.
Ces cours reposent beaucoup sur la respiration et les bonnes postures du corps, en tonifiant les muscles profonds du corps, en particulier les muscles abdominaux et périnéens, en étirant les zones contractées, en développant la souplesse et en allongeant la colonne.

De nouvelles inscriptions pourront être prises pour la rentrée de janvier. Pour tout renseignement, contacter le 02 40 21 27 60.

RECAP'

ZUMBA-MINISPORT
▪Minisport (enfants 2011-2012)
mardi 18h-19h00
▪Zoom'kids (dès 7 ans)
vendredi 17h-18h
▪Zumba (dès 14 ans)
mardi 19h15-20h15
mardi 20h30-21h30.
▪Zumba en famille (dès 11 ans)
vendredi 18h15-19h15
COMPLEXE SPORTIF D'ARTHON EN RETZ.
✉arthon.minisport@gmail.com

GYM
Jeudi 11h-12h
COMPLEXE SPORTIF D'ARTHON EN RETZ.
✆02 40 21 27 60

CROSS TRAINING
Mercredi 20h30-21h30
COMPLEXE SPORTIF D'ARTHON EN RETZ.
✆02 40 21 27 60

SECTION DANSE
▪Modern'jazz (dès 4 ans, ados, adultes)
▪Streching (dès 12 ans, adultes)
▪Claquettes
▪Stages en danse orientale, modern'jazz, flamenco, claquettes, lady style (tout au long de l'année).
✆02 40 21 27 60

MARCHE NORDIQUE
▪Mercredi 9h30-11h (initiés)
▪vendredi 9h30-10h30 (débutants)
✆06 88 30 16 22
✆06 77 85 84 61

YOGA
▪Lundi 20h15-21h45
▪Mardi 9h30-11h
▪Jeudi 9h30-11h
✆02 40 21 27 60

SEANCE PILATES
▪Mercredi 18h15-19h15 (débutants)
▪Jeudi 9h-10h (débutants)
▪Mercredi 19h15-20h15 (initiés)
▪Jeudi 10h-11h (initiés)
✆02 40 21 27 60

INFOS ASSURANCE MALADIE

Chaque jour, à vos côtés, au service de la santé

Fin des études ? Premier emploi ? Informez votre Caisse d'Assurance Maladie !

Si vous terminez vos études, il convient d'informer l'Assurance Maladie de votre nouvelle situation et de mettre à jour votre dossier pour continuer à être remboursé de vos frais de santé. Il en est de même si vous travaillez immédiatement à l'issue de vos études.

Comment déclarer votre changement de situation ?

1/ Téléchargez le formulaire « Demande de mutation » disponible sur ameli.fr et remplissez-le avec les éléments demandés.

2/ Adressez ensuite ce formulaire à la Caisse d'Assurance Maladie de votre lieu de résidence, accompagné des pièces suivantes : une photocopie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou titre de séjour en cours de validité), un relevé d'identité bancaire pour vos remboursements, un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois, s'il y a lieu, votre contrat de travail.

Si vous résidez en Loire-Atlantique, envoyez votre courrier à la CPAM de Loire-Atlantique, 9 rue Gaëtan-Rondeau- 44958 Nantes CEDEX 9.

Bon à savoir

Si vous rencontrez des difficultés financières, l'Assurance Maladie peut vous faire bénéficier de la CMU complémentaire ou de l'aide au paiement d'une complémentaire santé.
Pour en savoir plus, consultez le site ameli.fr > rubrique Droits et démarches.

SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique est un réseau ouvert à tous qui lutte contre toutes formes de pauvreté et d'exclusion. Fondé en 1946 par Mgr Jean Rodhain, le Secours Catholique, association loi 1901, cherche à promouvoir une société juste et fraternelle. Il favorise le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions en fidélité aux valeurs de l'Évangile.
Jour après jour, au Secours catholique-Caritas France nous œuvrons pour que chacun ait une place dans la société et ainsi faire reculer la pauvreté et les inégalités. Nous agissons avec les personnes en précarité pour que leur valeur et leur dignité soient enfin reconnues par tous.
En Loire-Atlantique, le Secours Catholique couvre l'ensemble du territoire, grâce à ses 39 équipes locales. Près de 1 500 bénévoles s'engagent aux côtés des personnes défavorisées et non à leur place. En les impliquant dans nos actions, en les encourageant à exprimer leurs idées et leurs savoirs, nous leur rendons leur place dans la société et construisons ainsi tous ensemble un monde juste et fraternel.
Nos Actions
Accompagnement scolaire, Accompagnement secours, Accueil familial de vacances, Envoi familial de vacances, Animation spirituelle, Convivialité et lieu d'entraide, Éveil à la solidarité, Formation, Initiation au français et approfondissement, Parrainage d'enfants, Solidarité internationale…

Où trouver le Secours Catholique près de chez vous ?

Territoire du Pays de Retz
Equipe de Sainte Pazanne
06 87 60 70 87

SSIAD

ACHENEAU-GRAND LIEU

Le SSIAD met à disposition dans votre commune une équipe de professionnels de santé afin d'intervenir à votre domicile, au quotidien, pour répondre à vos besoins en soins d'hygiène (aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, aide à l'habillage, surveillance de la prise du traitement, de l'état cutané, de l'alimentation, l'hydratation).

À partir de 3 fois par semaine et jusqu'à 7 jours / 7 si nécessaire, 1 à 2 fois par jour.

Le SSIAD a une capacité de 74 places pour les personnes de + de 60 ans et 5 places pour les personnes en situation de handicap ou de maladie chronique de – de 60 ans.
Une antenne de l'ESA (équipe spécialisée Alzheimer) de Saint-Père-en-Retz se trouve dans nos bureaux. Cette équipe accompagne à domicile les patients en début de maladie (maladie d'Alzheimer et troubles apparentés) pour des séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement avec du personnel formé afin de maintenir et développer les capacités motrices, sensorielles et cognitives.

L'intervention de ces deux services sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie, sans avance de frais.

PRATIQUE

www.mutualite-retraite.fr
✆ 02 40 02 47 85
✉mr.lacheneau@mutualiteretraite.fr

Article destiné aux ERP
(établissements recevant du public)

LE DÉMARCHAGE ABUSIF

Adoptez les bons réflexes !!

A quoi reconnaît-on un démarchage suspect ??

●**Un envoi massif et sans ciblage** de courriers, de fax, de mails, de messages sur répondeur.

●**Une forme et un contenu qui permettent au destinataire d'imaginer avoir affaire à l'administration :** un logo aux couleurs bleu-blanc-rouge, parfois une Marianne, un nom intégrant des mots-clés savamment choisis : « légal », « Ad'AP », « agence française », « contrôle », et même « Préfecture » etc. L'utilisation de termes tels que « Rappel » ou « circulaire » suivis d'une date en titre de document ; des « éléments d'identification » : secteur, n° de dossier, et une « habilitation » annoncée.

●**Un message anxiogène,** rappel sommaire des obligations et détail des sanctions administratives et pénales encourues ; affichage d'une date limite de dépôt arbitraire (ex : 30 décembre 2016).

●**Un démarchage pour ferrer le destinataire :** des propositions de solutions, un numéro de téléphone, un service d'assistance téléphonique, l'évocation d'un diagnostic.

●**Un harcèlement méthodique** du gestionnaire une fois qu'il s'est manifesté.

●**Des prix exorbitants** pour des prestations au mieux inexistantes, au pire qui induisent une erreur

J'ai été démarché. Que faire ?

●**Cesser de répondre aux sollicitations** ne pas décrocher aux appels.

●**Consulter www.accessibilite.gouv.fr pour en savoir plus sur** les obligations d'un établissement recevant du public en matière d'accessibilité ; les démarches pour se faire dédommager.

J'ai été abusé, que faire ?

●Il faut **demander à la société le remboursement** (certaines le font). Il faut se signaler à la direction départementale de la protection des populations (DDPP) de son département pour dénoncer les faits de démarchage abusif ; en détaillant ce qui s'est produit ; en joignant toutes les pièces relatives au litige dénoncé.

●**Il n'est pas utile que je porte plainte** dès lors que je me suis signalé à la DDPP. En cas de saisine d'un procureur ou d'un juge par la DDPP, son signalement à cette dernière équivaut à une plainte.

●**Je me porte partie civile,** Agfac et Ad'AP.org : des procédures contentieux ont été rédigées et adressées respectivement au procureur de la République près du TGI de Paris et au procureur de la République près le TGI de Lyon.

●**Je me fais connaître auprès du tribunal concerné.**

MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ

Vous avez de 16 à 25 ans, habitez dans l'une des 34 communes du Pays de Retz ? ou vous êtes une entreprise, une association ou une collectivité du secteur qui souhaite recruter un jeune ? La Mission Locale du Pays de Retz vous propose :

Mission Locale du Pays de Retz
Tous les jeunes ont de l'avenir !

Une approche globale et individualisée

Chaque jeune est accueilli par un conseiller en rendez-vous individuel.
Il peut être accompagné dans le cadre de son projet professionnel et/ou personnel :

►Sur le plan professionnel : il est conseillé et orienté dans sa recherche d'emploi et/ou de formation

►Sur le plan personnel : Il est informé des dispositifs existants et il est mis en relation avec les différents organismes pour tout ce qui concerne **le transport, le logement et la santé.**

Garantie Jeunes, un coup de pouce pour l'emploi !
Elle offre aux jeunes la possibilité de **multiplier les expériences (stages, emploi, formation) pendant 12 mois et de bénéficier d'une allocation (sous condition de ressources).**
Le jeune s'engage à s'investir pleinement, à suivre un accompagnement personnalisé, à rechercher des opportunités d'emploi et à accepter les mises en situation professionnelles.
Les conseillères accompagnent le jeune de façon intensive et personnalisée en proposant dans les quatre premières semaines un accompagnement collectif avec une présence quotidienne.

Des actions en groupe

Des ateliers sont aussi organisés : visites d'entreprises, rallye entreprises, formation sur la sécurité au travail, intervention des agences intérimaires, simulation d'entretien avec des professionnels, préparation à l'oral du concours Aide-Soignante et ATSEM, « bons plans pour se déplacer et se loger », …

Des forums

La participation active aux Forums organisés par les partenaires : Forum Emploi, Jobs d'été, Services aux personnes, Forum des métiers, …

Une offre de service à destination des entreprises

►Aide au recrutement : grâce à l'analyse des besoins de l'entreprise, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée.

►Accompagnement dans l'emploi : suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, bilans dans l'entreprise, médiation si nécessaire.

►Valorisation des entreprises locales grâce à l'information des jeunes et des professionnels sur le secteur et les métiers exercés.

DÉCEMBRE

SAMEDI 16 DÉCEMBRE
Animation de Noël – Organisé par Chém'loisirs – place de l'église, Chéméré – entrée gratuite, manège, balades en calèche, vin chaud, photos avec le Père Noël…- à partir de 14h !

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE
Concert – Organisé par « un grain de soleil dans vos keurs » au profit de l'association qui œuvre pour le village de Toubacouta au Sénégal – ensemble musical Henri Vauloup et le groupe de veuses – église d'Arthon en Retz à partir de 15h.

JEUDI 21 DÉCEMBRE
Connaissance du monde – Organisé par « les défis du vieillissement » - Activité pour les seniors - film projeté à partir de 15h sur le thème suivant :
LE LAOS.
✆ 02 40 64 27 34

JANVIER

SAMEDI 6 JANVIER
Concours de belote – Organisé par l'école Sainte-Victoire – salle du Plan d'eau, La Sicaudais – Inscriptions dès 20h.

SAMEDI 13 JANVIER
Cérémonie des vœux à la population – Salle Ellipse, Chéméré à 10h30.

SAMEDI 13 JANVIER
Concours de palets sur plomb – Organisé par l'école Notre dame – salle des Genêts, Arthon en Retz – Inscriptions à 19h30 (8€/personne) – palets fournis.

LUNDI 22 JANVIER
Don du sang – Salle de l'escale, Sainte-Pazanne de 16h à 19h30.

JEUDI 25 JANVIER
Galette des rois – Organisée par le club des retraités Sicaudaisiens.
✆ 02 40 21 16 09 ou 06 89 39 22 97.

JEUDI 25 JANVIER
Connaissance du monde – Organisé par « les défis du vieillissement » - Activité pour les seniors - film projeté à partir de 15h sur le thème suivant :
LA PERSE.
✆ 02 40 64 27 34

SAMEDI 27 JANVIER
Les Papo'Thés – gratuit et ouvert à tous - proposé par Arthon Animation Rurale- de 10 h à 12 h.
Renseignements : 07 69 42 21 77.

FÉVRIER

SAMEDI 3 FÉVRIER
Concours de palets – Organisé par l'association Footplus – salle des Genêts, Arthon en Retz.

SAMEDI 10 FÉVRIER
Loto – Organisé par l'APEA de l'école Jean Monnet – salle Ellipse à 20h.
✉ apea44320@gmail.com

Pour une parution dans l'agenda du BULLETIN ou dans les « dates à retenir » du site internet contactez la mairie annexe de Chéméré au 02 40 21 30 22 ou envoyez vos informations à publier à : xaviergautron@chaumesenretz.fr

SAMEDI 17 FÉVRIER
Soirée des associations – Organisé par la municipalité – salle Ellipse à 20h.
✆ 02 40 21 30 11

DIMANCHE 18 FÉVRIER
Loto – Organisé par l'école Notre dame – salle Ellipse à 14h.

MARS

DIMANCHE 11 MARS
Rando du printemps – Organisé par l'étoile du randonneur et le club cyclo – salle Ellipse, 8h.

SAMEDI 17 MARS
Soirée dansante – Organisée par l'association Footplus – salle Ellipse, Chéméré.

DIMANCHE 18 MARS
Concours d'aluettes – Organisé par l'UNC – salle des Genêts, 13h30

JEUDI 22 MARS
Connaissance du monde – Organisé par « les défis du vieillissement » - Activité pour les seniors - film projeté à partir de 15h sur le thème suivant : LE PAYS BASQUE.
✆ 02 40 64 27 34

SAMEDI 31 MARS
Les Papo'Thés – gratuit et ouvert à tous - proposé par Arthon Animation Rurale- de 10 h à 12 h.
Renseignements : 07 69 42 21 77.

BULLETIN MUNICIPAL CHAUMES-EN-RETZ

PLANNING 2018

	DATE DE PARUTION DU BULLETIN	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES
Bulletin n°9 (mars 2018)	15 mars	1er février
Bulletin n°10 (juin 2018)	15 juin	1er mai
Bulletin n°11 (septembre 2018)	14 septembre	1er août
Bulletin n°12 (décembre 2018)	15 décembre	1er novembre

À NOTER

Le BULLETIN n° 9 paraîtra le :
- 15 mars 2018

Merci de transmettre vos articles **avant le 1er février** à xaviergautron@chaumesenretz.fr.
(format « traitement de texte » / 800 caractères max / 1 ou 2 photos)

NUMÉROS UTILES

AUDIOPROTHÉSISTE
●RETZ'ENTENDRE – 4 rue du Cheval Blanc, secteur Arthon en Retz
Tél. 02 40 82 36 78

CORRESPONDANTS DE PRESSE
●LEPREVOST Hervé (OF) – Tél. 02 40 21 21 03 / 06 80 40 12 04
●ZENTAR Sylvie (PO, CPR) – Tél. 02 40 21 27 60

DENTISTES
●Cabinet LEQUY et HAMZA – Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 40 21 26 45

DIÉTÉTICIENNE
●Axelle PENGAM – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 72 17 59 91

INFIRMIERS
●Cabinet infirmiers libéraux AUGIERAS, AUGIERAS-GUIHOT, BARILLON, DAILLET – 34 rue de l'Église, Arthon en Retz.
Tél. 06 61 89 33 06 – 02 40 21 38 79
●Cabinet infirmiers libéraux SENARD & SAVARY (à domicile) – 8 rue de Nantes, Chéméré - tél. 06 79 08 09 12
●Centre de soins – 10 bis av. Arthus-Princé, Chéméré - tél. 02 40 02 47 79

KINÉSITHÉRAPEUTES
●Cabinet CHONY et LEEMANS – Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 51 74 59 10
●Estelle GAIGNARD – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 74 56 53 66

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
●LABORATOIRE BMPR – ZA Chemin Saulnier, 2 rue Léonard de Vinci, Chéméré - Tél. 02 85 93 50 10 ou 02 51 74 04 22

MÉDECINS
●Docteurs EUMONT et PAVY GROSDIDIER – Les Fausses Blanches, Chéméré – Tél. 02 40 21 30 55
●Docteur GARDELLE – 15 rue des Moutiers, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 30 92

OPTICIEN
●Sébastien BOURDON – KIAVUE OPTICA - ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 02 12

ORTHOPHONISTES
●Camille d'ESPINAY, Julia FAURE, Olivia BICHON et Marie BONNEAU – 20 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 35 50

OSTÉOPATHES
●Frédéric PENGAM – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 69 26 01 37
●Cabinet CANTAT SIONNEAU – 11 rue du Brandais, Chéméré
Tél. 02 40 21 19 08
●Nawal HAMZA – 8 rue de Nantes, Chéméré
Tél. 07 86 94 84 37

PÉDICURE-PODOLOGUE
●Ronan POEDRAS – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 02 40 64 21 89

PHARMACIE
●Pharmacie BRASSART – 16 Rue de Nantes, Chéméré
Tél. 02 40 21 23 80
●Pharmacie LEMEILLET-BARBIN – Super U, ZA du Butai, Arthon en Retz Tél. 02 40 21 30 08

VÉTÉRINAIRE
●Dr GRESANLEUX – ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 37 86

Samu 15

Pompiers 18

Police Nationale 17

Urgences 112

Centre anti-poison 02 41 48 21 21

Allo enfance en danger 119

Le Circuit de randonnée des chênes, Chéméré

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

Mairie de CHAUMES-EN-RETZ
1 rue de Pornic, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz.
Tél. 02 40 21 30 11 – mairie@chaumesenretz.fr
●*Matin : du lundi au samedi, 9 h - 12 h.*
●*Après-midi : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 13 h 30 - 17 h.*
Fermée le mardi après-midi.

Mairie annexe de CHEMERE
6 rue de Nantes, Chéméré, 44680 Chaumes-en-Retz.
Tél. 02 40 21 30 22 – mairie@chemere.fr
●*Matin : du lundi au samedi : 9 h - 12 h.*
●*Après-midi : **fermée.***

Mairie annexe de LA SICAUDAIS
2 place Sainte-Victoire, Arthon en Retz,
La Sicaudais, 44320 Chaumes-en-Retz.
tél. 02 40 21 15 15
●*Matin : du lundi au samedi : 9 h - 11 h 45.*
●*Après-midi : **fermée.***

VILLE DE Chaumes en-Retz